

La Liberté

Volume 76 nº 20 Saint-Boniface, du 11 au 17 août 1989

La caisse de Sainte-Anne va souffler 50 bougies



Le catalyseur de la caisse: Annie Desautels.

Les Saint-Annois ont été parmi les premiers à fonder une caisse populaire voilà 50 ans. Pour souligner les célébrations du 13 août, La Liberté vous propose une section spéciale pleine d'histoire en pages 13, 14 et 15.

De la Cour à la Chambre des communes

La Cour suprême n'a pas pris de temps pour remettre le dossier controversé de l'avortement entre les mains des femmes et des hommes politiques. Le débat juridique: suite et fin avec Me Daniel Mathieu. Voir page 3 et l'éditorial en page 4.

Le circuit Saint-Norbert

La Maison Bohémier, les ruines du monastère, la Chapelle du Bon-Secours, la croix de la Barrière: voilà 4 de bien des raisons pour se lancer dans le circuit historico-touristique de Saint-Norbert. Page 8.

Marins d'eau douce

10 000 Manitobains possèdent un bateau à voile. Rencontre avec l'un d'entre eux: Franck Pellerin. Page 11.

Citation de la semaine :

«J'aime le silence, le bruit des vagues et du vent.»

Franck Pellerin n'est pas un poète mais un amateur de voile qui sait bien parler de son sport préféré. Page 11.



photo: Lucien Chaput

Sur le chemin de la grotte

Chaque année, des fidèles du diocèse vont en pèlerinage à la grotte de Saint-Malo pour entretenir une forte tradition de foi. Page 12.

Quelles constructions pour les bords de la Rouge à Saint-Boniface Nord?

L'Affaire «Rive-Gauche»

Deux décisions, l'une de la Cour suprême du Canada, l'autre du conseil municipal de Winnipeg, ont relancé depuis la semaine dernière ce que l'on peut désormais appeler «l'affaire Rive Gauche».

En votant, mercredi 2 août, l'arrêté de rezonage des terrains du nord de Saint-Boniface, les conseillers municipaux de Winnipeg ont ouvert la voie à l'avocat Alain Hogue pour la construction de deux tours de 7 étages entre la voie ferrée et les rives de la rivière Rouge.

En décidant, jeudi 3 août, d'entendre la requête de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, la Cour suprême du Canada semble légitimer le long combat des résidants contre le projet «Rive Gauche», et entreprend de mieux définir le rôle d'un élu municipal.

Ph.D.

Les réactions des protagonistes en page 5.

Folkloréalité !



photo: Philippe Descamps

Kerrie Ferland, Brigitte Desrochers et tous les volontaires du Pavillon canadien-français ont beaucoup de monde à recevoir pour le spectacle des Danseurs de la Rivière Rouge.

Le folklore retrouve ses droits depuis une semaine.

Dépêchez-vous pour embarquer dans le tour de Winnipeg en 44 mondes.

Nous sommes près de 700 000 à vouloir être du voyage. Du tout bon pour le Manitoba.

Lire page 7.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) 237-4823.

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL



Alain Hogue, promoteur, en attente... Page 5.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ



La Trappe touristique à Saint-Norbert. Page 8. photo: Bernard Bocquel

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Au Manitoba

TV payante pour Fred Penner

CBC a vendu 66 épisodes de l'émission télévisée pour enfants «Fred Penner's Place», qui diffuse de Winnipeg, à une chaîne de télévision payante pour enfants aux États-Unis. L'émission pourrait attirer jusqu'à 45 millions d'auditeurs américains. Fred Penner, l'animateur de l'émission, a gagné en mars le prix Juno du meilleur disque pour enfants.

Ormes malades: 2 fois plus

La province souffre de la pire infestation du champignon parasite de l'orme depuis l'arrivée de la maladie au Manitoba en 1975. Environ 12 000 cas confirmés du parasite dans le sud du Manitoba ont été identifiés depuis mars: il s'agit d'une augmentation de 100% par rapport à l'année dernière.

Au Canada

Ottawa reveut ses sous

6 500 Canadiens qui ont reçu un retour d'impôt cette année devront rendre au moins 1,6 millionde dollars au gouvernement fédéral. Revenu Canada a constaté une erreur dans ses calculs et demande un remboursement. Les contribuables devront payer l'intérêt pour leur retard, bien qu'il s'agisse d'une faute du gouvernement.

Le Canada fait du blé au USA

Un représentant agricole du Dakota du Nord accuse la Commission canadienne du blé d'exploiter l'accord du libre-échange. L'exportation du blé durum canadien aux États-Unis a augmenté de façon considérable depuis trois ans. Le blé canadien représentait 1% du marché américain en 86; aujourd'hui, ce chiffre s'élève à 20%.

Et ailleurs

Lutte anti-sida: URSS demande la charité

Le Comité soviétique anti-sida vient d'établir un compte spécial pour recevoir des dons, afin d'acheter des seringues jetables des pays occidentaux. De telles entreprises de charité sont rares en U.R.S.S., puisque le gouvernement fédéral a comme mandat de satisfaire tous les besoins du peuple. Plus de la moitié des cas de sida de ce pays sont causés par le manque d'hygiène dans les hôpitaux et les seringues malpropres.

C.B.

L'affaire Chantal Daigle et l'évolution du droit

Les politiciens au pied du mur

En cassant l'injonction qui interdisait à Chantal Daigle d'avorter, la Cour suprême vient de rendre techniquement impossible ou vains les recours judiciaires contre l'avortement.

Pour mieux comprendre cette question controversée, nous avons fait appel à la compétence d'un juriste, Daniel Mathieu, directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc. Nous débroussaillons ensemble l'aspect juridique de cette question.

Article 7

Par sa décision de janvier 1988 dans l'affaire Henry Morgentaler, la Cour suprême n'avait pas mis un terme au débat juridique. Elle l'avait au contraire relancé, ce qui n'a fait que renforcer les pressions pour amener les élus à une prise de position claire.

En supprimant l'article 251 du Code criminel qui faisait de l'avortement non thérapeutique un crime, la Cour s'est appuyée sur l'article 7 de la Charte canadienne des droits de 1982. Ce faisant, elle a fait prévaloir les droits de la mère en qualifiant l'article 251 de trop restrictif par rapport à la protection des libertés individuelles.

La décision de la Cour a été interprétée par les partisans de Pro-Choix comme un nouvel état du droit autorisant l'avortement, et par les partisans de Pro-Vie comme un vide juridique à combler au plus tôt. Techniquement, on peut constater une absence de loi précise sur l'avortement, ce qui confine au flou juridique. Mais ce flou ne date pas de janvier 1988.

Avant cette date, l'article 251 ne prévalait pas dans tous les cas. Selon les juges et les provinces, la pratique de l'avortement était plus ou moins tolérée.

Les provinces du Québec et de la Colombie-Britannique se montraient relativement souples dans l'application du code criminel, tandis que le Nouveau-Brunswick renforçait son application par un texte plus restrictif. Au Manitoba, l'avortement pouvait être interdit comme à l'Hôpital de Saint-Boniface, ou toléré comme au Health Sciences Centre.



photo: Philippe Descamps

Daniel Mathieu de l'Institut Dubuc : «Le gouvernement peut légiférer dans une sens ou dans un autre sans enfreindre la Charte des droits.»

Pourquoi la première décision de la Cour suprême n'a-t-elle pas fait jurisprudence ? Comme dans chacune de ses décisions, la Cour suprême ne s'est attachée dans l'affaire Morgentaler qu'à une seule question juridique : la validité de l'article 251. Son invalidation n'a pas rendu caducs les recours en justice car la Charte des droits, toujours par son article 7, ouvre la voie aux demandes d'injonction venant des pères.

Le flou juridique a perduré car partisans et adversaires de l'avortement invoquent le même article 7 de la Charte des droits pour défendre d'un côté le droit au choix pour la mère, et de l'autre les droits du foetus.

La fin des injonctions

Jusqu'à présent, la jurisprudence établissait la personnalité juridique comme prenant corps à partir de la naissance. Les militants anti-avortement tentent aujourd'hui de faire prévaloir les droits du foetus en demandant aux juges des injonctions pour obliger la mère à mettre au monde son enfant même si elle ne le souhaite pas.

Certains tribunaux supérieurs *(l'équivalent de la Cour du Banc de la reine du Manitoba)* ont accordé des injonctions. Seule, la Cour d'appel du Québec les a suivis, ce qui a poussé Chantal Daigle à aller jusqu'en Cour suprême.

Dans la continuité de sa philosophie énoncée en janvier 1988, la Cour a annulé l'injonction contre Chantal Daigle. Cette décision rend techniquement impossible tout recours juridique contre l'avortement. Dans l'état présent du droit, l'avortement est tout à fait libre et ce, jusqu'au dernier jour de la gestation.

Cette totale liberté de l'avortement force le gouvernement fédéral à agir dans cette question qui relève de sa compétence, comme le réaffirme la dernière décision de la Cour suprême.

Techniquement, le gouvernement peut légiférer dans un sens comme dans un autre. Il peut aussi bien autoriser totalement l'avortement ou l'interdire totalement *(sauf avortement thérapeutique)*.

Pour interdire l'avortement, il lui faudrait repartir de zéro et faire une loi claire présentant une approche large, ce qui n'était pas le cas avec l'article 251. Le gouvernement fédéral a compétence pour élargir l'application d'un droit dans les limites d'une «société libre et démocratique», comme le stipule l'article 1er de la Charte des droits.

L'intervention du représentant du gouvernement dans l'affaire Chantal Daigle *(supportant les droits de la mère)* laisse présager que la future loi suivra les recommandations de la Commission de réforme du droit.

Le gouvernement pourrait retenir la notion de crime en matière d'avortement, mais en faisant valoir cette notion qu'à partir d'un certain nombre de mois de grossesse. Cette législation par étapes autoriserait l'avortement dans les premières semaines suivant la conception, comme c'est le cas dans la plupart des pays développés de l'Est comme de l'Ouest.

De juridique, le débat est devenu politique.

Philippe DESCAMPS

SAINT-BONIFACE

Journée des aînés

La Bibliothèque de Saint-Boniface organise le mercredi 16 août la journée des aînés en collaboration avec les commerçants du Centre-Ville. La journée des aînés est organisée chaque troisième mercredi du mois.

Pour plus de renseignements : Marie Lynne Bernard au 986-4334.

La conscience du Canada

Dans un sens, il n'est pas possible de discuter raisonnablement le sujet de l'avortement. Pour la simple et bonne raison que l'avortement est une question de croyance personnelle.

Soit on croit que la vie commence dès la conception, soit on croit qu'elle commence à la naissance. Et les tenants de l'une des croyances ne réussiront généralement pas à convaincre les tenants de l'autre croyance de changer d'avis.

La problématique, donc, se résume très simplement: laquelle des deux croyances deviendra la loi au Canada. La seule question légitime qui s'impose est qui tranchera: les députés fédéraux ou les juges de la Cour suprême du Canada? En deux mots: laquelle de ces deux institutions incarne la conscience du Canada?

Il ne fait aucun doute que dans la tradition parlementaire canadienne, la responsabilité de légiférer revient aux personnes élues. Le judiciaire est uniquement là pour assurer que les lois sont juridiquement correctes et respectées.

L'introduction d'une Charte des droits dans la Constitution canadienne était censée venir modifier cet équilibre des pouvoirs. Certaines personnes craignaient que les juges canadiens ne s'accapareraient de certaines prérogatives réservées aux élus canadiens. Le Canada deviendrait comme les États-Unis. Les juges imposeraient leurs propres lois.

EDITORIAL

Pourtant les juges de la Cour suprême du Canada se sont efforcés, depuis 1983, lorsque la Charte est entrée en vigueur, d'indiquer qu'ils et elles n'avaient aucun intérêt à écrire les lois du pays. Chacun à sa place, et chacun à sa place!

Malheureusement, dans la question de l'avortement, le gouvernement fédéral, et son chef, le Premier ministre Brian Mulroney, ont pour l'instant presque abdiqué leurs responsabilités.

Il n'y a plus de loi sur l'avortement au Canada depuis janvier 1988. L'une des conséquences de cet état de fait, c'est qu' un tribunal dit une chose, l'autre dit le contraire.

Puisqu'il n'y a pas de loi sur laquelle fonder un jugement, le juge est essentiellement libre de décider en fonction de ses croyances personnelles. La décision du juge plaira à celles et ceux qui partagent ses croyances et non aux autres.

Il n'y a pas de doute que la solution au dilemme doit être trouvée par les hommes et les femmes politiques qui ont été élus pour gouverner le pays.

C'est là, et uniquement là, que les tenants de Pro-Vie et les tenants de Pro-Choix ont une voix légitime dans une société démocratique.

Lucien CHAPUT

LETTRES

Avis aux Gratton, Préfontaine, Toupin, Lemoine, Perron: Bernard Mulaire expose Olindo Gratton

M. le rédacteur,

J'aimerais informer vos lecteurs du fait qu'il se tiendra une exposition des oeuvres du sculpteur québécois Olindo Gratton (1855-1941) à la Galerie d'art de l'Université du Québec à Montréal du 12 octobre au 19 novembre 1989.

Cet événement pourra intéresser certains de vos lecteurs, parents éloignés d'Olindo Gratton. Plusieurs frères et une soeur du sculpteur se sont installés au Manitoba durant les années 1880 (Jovite, Philias, Honorius, Adélinde). Leurs descendants comprennent tous les Gratton du Manitoba, des Préfontaine, des Toupin, des Lemoine, des Perron, des Hébert, des Bérard (dont votre estimé caricaturiste), des Turenne, etc.

Quiconque parmi eux aimerait être invité au vernissage qui aura lieu à l'Université du Québec à Montréal le jeudi soir 12 octobre à 20h, est prié de me faire parvenir ses coordonnées avant la fin du mois d'août 1989. De nombreux Gratton de la région de Montréal et de celle d'Ottawa se promettent d'être au rendez-vous.

Intitulée Olindo Gratton (1855-1941): Religion et Sculpture, l'exposition rassemblera pour la première fois 35 oeuvres à caractère religieux que le sculpteur a réalisées entre 1877 et 1933, presque toutes en bois. Toutes les dimensions seront représentées, de la miniature jusqu'au colossal.

Les Éditions Fides de Montréal ont accepté de publier le catalogue qui comptera 192 pages et 105 photos.

Bernard Mulaire
Exposition Olindo Gratton
5293, rue Papineau
Montréal H2H 1W1
Tél.: (514) 524-0698
le 19 juillet 1989

Arrêtons de fragmenter le Canada

M. le rédacteur,

Les récents Jeux de la Francophonie au Maroc témoignent que la langue de Molière n'est certainement pas morte. Au contraire, elle se parle à travers le monde et ce, avec beaucoup de fierté. Ces jeux, symbole de solidarité parmi tous les francophones, démontrent le désir de travailler ensemble pour un monde meilleur.

Mais ces délégations envoyées aux jeux de la francophonie ne reflètent que la surface d'un problème plus vaste. Le problème s'enracine dans la composition même du pays. La majorité des francophones résident au Québec; et les anglophones, partout ailleurs. Et l'accord du Lac Meech veut accentuer cette division linguistique, qui s'enracine dans une division géographique, en donnant un statut spécial au Québec.

Je ne veux pas, dans cinquante ans, raconter à mes petits-enfants comment le Canada s'est divisé en deux pays. Il ne faut pas alors faire des gestes, tel que celui-ci aux Jeux de la Francophonie, qui témoignent d'une division au pays. Arrêtons de fragmenter le Canada. Sinon, les divisions seront permanentes.

Norbert Piché
Saint-Vital
le 31 juillet 1989

Le Canada participe à ces jeux parce que, bien sûr, l'une de ses deux langues officielles est le français. Et précisons que cette langue officielle s'étend de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve. Pourquoi, alors, envoyer trois différentes délégations pour représenter un seul pays? (Canada - Québec, Canada - Nouveau-Brunswick et Canada).

Le message que les autres pays francophones reçoivent du Canada est alors un message de division. De plus, ils sont portés à croire que les francophones existent seulement à l'est du pays. Alors, ils ont l'impression que le Canada n'est pas vraiment un pays bilingue, mais plutôt unilingue français au Québec et unilingue anglais dans les autres provinces. Pour un pays qui se dit bilingue, ce n'est pas le message que nous devons envoyer.

Le bilinguisme officiel peut fonctionner et doit fonctionner. Il doit tout simplement y avoir de la tolérance envers la minorité et une volonté politique pour créer des services dans la langue de la minorité.

Lettre ouverte aux Mulroney

Sachant combien vous aimez et respectez la vie de vos enfants et celle de toute créature de Dieu, nous venons vous supplier en son Nom, au nom de ce beau titre de parents chrétiens, catholiques, de faire tout en votre pouvoir pour que soit votée une loi stricte condamnant l'avortement, car tout le monde sait (sans vouloir l'avouer) que le foetus, à quelque stade que ce soit, est un être vivant doué d'une âme à l'image de Dieu!

Et cet être a priorité sur la mère qui doit, si nécessaire, donner sa vie pour son enfant. Hélas! C'est le «Massacre des Saints Innocents» qui se renouvelle chaque jour dans ce beau pays que Dieu nous a donné gratuitement.

Cependant, malgré cette gratuité du Seigneur, c'est messire Satan qui «gouverne» notre monde: en dépouillant la femme de son plus noble attribut - le sens de la maternité - l'Amour disparaît de notre société et seul demeure l'égoïsme qui veut tout accaparer pour soi, confort personnel et toutes les jouissances, fût-ce au détriment de tous, même de ses proches.

Que peut devenir ce monde sans entrailles qui protège les criminels notoires et qui tue les plus faibles de ses sujets? Soyez assurés, Madame et M. le Premier Ministre, que vous aurez l'appui de tous les vrais chrétiens si vous faites respecter la loi de Dieu: «Tu ne tueras point!» Surtout, vous aurez la bénédiction du Très-Haut et la joie du devoir accompli - quoi qu'il advienne!

Pour la gloire du Très-Haut et pour l'honneur de la Patrie canadienne, nous comptons sur vous, avec l'expression de nos sentiments dévoués.

Napoléon et Germaine M. Boily
Saint-Boniface
le 7 août 1989

P.S. Plus de 200 signatures ont été recueillies en quelques heures.

LETTRES À LA LIBERTÉ

La Liberté publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.

Pas à l'abri des coupures à Radio-Canada

Je ne voudrais pas trop déranger les Franco-Manitobains qui profitent de cette période de vacances. Dans moins d'un mois cependant, ce sera la rentrée. Dans le domaine de la radio et télévision françaises, cette rentrée nous réserve probablement des surprises désagréables.

Si le gouvernement fédéral donne suite aux propositions du ministre des Finances Wilson, la Société Radio-Canada, et plus particulièrement la programmation régionale seront méconnaissables. À moyen terme, les compressions budgétaires proposées pourraient amener la Société à fermer des stations régionales.

Nous du Manitoba, nous ne sommes pas à l'abri de ces propositions de coupures. L'automne pourrait être, au niveau des revendications, aussi chaud que juillet. Il n'est pas trop tôt, à mon avis, pour que nos fortes paroles commencent à mobiliser ceux parmi les Franco-Manitobains qui tiennent à conserver, dans sa forme actuelle tout au moins, la programmation française de la radio et de la télévision de Radio-Canada.

Maurice Gauthier
Saint-Boniface (Manitoba)
le 4 août 1989

Albert et Fabiana Clairmont

Félicitations Papa et Maman

à l'occasion de votre

50e anniversaire de mariage



Une journée portes ouvertes aura lieu le dimanche 13 août 1989 de 13 h à 16 h en la salle paroissiale de l'église Saint-Vital au 1629, chemin Pembina, derrière l'église.

Votre présence sera votre cadeau.

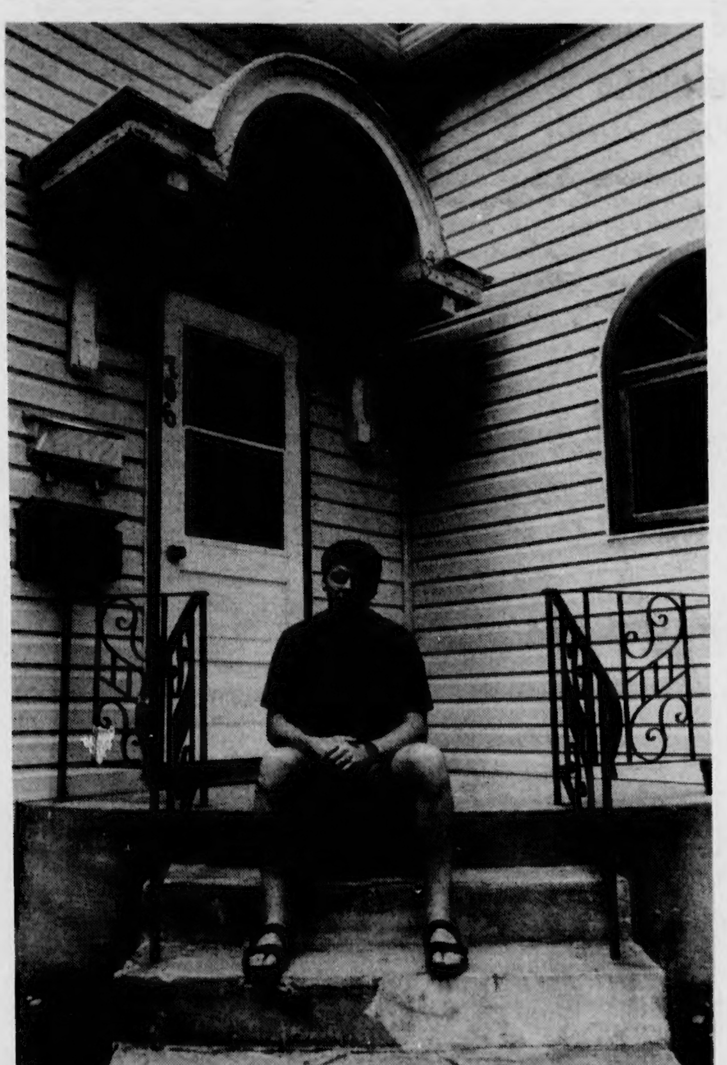


photo: Philippe Descamps

Greg Selinger : «Avec une audience publique impartiale, nous aurions eu une chance de faire triompher notre point de vue pour le patrimoine.»

L'avenir des berges de la Rouge

«Rive Gauche» entre feu vert et feu rouge

Bloqué par la Cour du Banc de la reine en août 88, débloqué par la Cour d'appel en avril dernier, le projet «Rive Gauche» de construction sur les berges de la Rouge au nord de Saint-Boniface vient de recevoir le feu vert du conseil municipal de Winnipeg.

Mercredi 2 août 1989, les conseillers municipaux ont voté l'arrêté de rezonage nécessaire à la poursuite du projet. La ville considérait avoir été absoute par la Cour d'appel en mars 89. Selon celle-ci, le conseiller Guy Savoie n'était pas biaisé en faveur du projet et les terrains concernés n'étaient pas forcément désignés comme devant devenir parc.

La Cour d'appel avait ainsi débouté l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface opposée à «Rive Gauche», et cassé le jugement de Sydney Schwartz de la Cour du banc de la reine *(rendu en août 88)*.

Dans la même semaine, jeudi 3 août 1989, la Cour suprême du Canada a décidé d'entendre la requête de l'Association des résidants contre la décision de la Cour d'appel du Manitoba.

La Cour suprême entendra en même temps une affaire similaire de Colombie-Britannique, ce qui devrait lui perrmettre de clarifier le rôle d'un élu municipal canadien à la frontière du politique et du juridique. Elle pourrait siéger sur cette affaire au printemps prochain.

La réaction de l'Association des résidants

Succès pour la Cour suprême, surprise pour le rezonage

Réagissant dans un premier temps à la décision de la Cour suprême d'entendre la requête de l'Association des résidants de Saint-Boniface, son président Greg Selinger s'est montré ravi : «Pour nous, c'est déjà un succès d'avoir la chance de plaider notre cause devant la Cour suprême qui n'entend qu'exceptionnellement les affaires civiles.»

Pour Greg Selinger, la décision de la Cour suprême dans l'affaire «Rive Gauche» aura sans doute une grande influence sur de prochains projets : «Si nous gagnons en Cour suprême, à chaque fois qu'il y aura un projet à Saint-Boniface, le public pourra faire entendre sa voix et un conseiller ne pourra pas être l'avocat d'un projet avant qu'aient eu lieu les audiences publiques.»

Devant la Cour, l'Association reprendra ses deux principaux arguments.

Premièrement : le rôle du conseiller Guy Savoie aurait dû être, en matière de rezonage, un rôle quasi-judiciaire d'arbitre et non de partie. Or Guy Savoie a milité dès la première réunion à huis clos du comité des finances de la ville en faveur du projet d'Alain Hogue.

Dommage

Deuxièmement : Le respect du plan du Grand Winnipeg impose (shall) à la ville la désignation des terrains en «parc» et n'en fait pas une simple recommandation que le conseil peut modifier à son gré.

Pour financer son recours en Cour suprême, l'Association dispose selon son président, d'un fonds spécial de la Fondation des lois du Manitoba : «L'Association financera une part des frais (environ 10%), et la Fondation des lois une autre part. C'est la ville qui utilise l'argent des contribuables pour se défendre, pas nous.» Cette fondation est financée par un prélèvement indirect sur les honoraires des avocats.

Apprenant dans un second temps, et par notre voix, la décision du conseil municipal de Winnipeg, Greg Selinger n'a pas caché son étonnement : «C'est incroyable ! Une grosse surprise. C'est vraiment dommage que cette mauvaise décision ait été prise.»

Jusqu'à présent, l'Association des résidants n'avait pas envisagé de demander une injonction pour bloquer le projet «Rive Gauche». Mais cette fois, Greg Selinger n'a pas écarté l'hypothèse : «Nous devons en discuter entre tous les membres de l'association et nos avocats.»

Un dossier préparé par Philippe DESCAMPS

Les Chevaliers de Colomb dubitatifs

Accueil 2: Retard?

Promoteurs d'un projet immobilier entre l'avenue Taché et la rivière Rouge (au sud de la voie ferrée), les Chevaliers de Colomb suivent de très près l'affaire «Rive Gauche».

Comme l'indique Napoléon Boulet, l'un des co-promoteur du projet d'Accueil colombien No2, le sort des deux projets est intimement lié : «Cela pourrait retarder les choses. Cela dépendra de la réaction des politiciens en charge de la question.»

En attendant la décision finale de la Cour suprême, les Chevaliers de Colomb ne veulent pas perdre plus de temps, précise Napoléon Boulet : «Pour le moment on continue de la même façon.»

Avant de savoir si les berges de la Rouge sont constructibles d'un point de vue juridique, les Chevaliers ont besoin de renseignements pour savoir si elles sont constructibles d'un point de vue technique. Ils financent actuellement (pour la somme de 6000$), des sondages géologiques pour étudier la résistance des sols.

Une fois les résultats de ces tests connus, les Chevaliers de Colomb entameront les procédures pour le rezonage des terrains de «parc» en «zone résidentielle». Devrait suivre la signature d'un bail, la ville préférant louer ses terrains plutôt que les vendre.

Si logiquement le programme restant à accomplir amènerait le début des travaux au printemps prochain, Napoléon Boulet reste prudent : «J'ose plus mettre de date, cela fait déjà trois ans que l'on a commencé.»

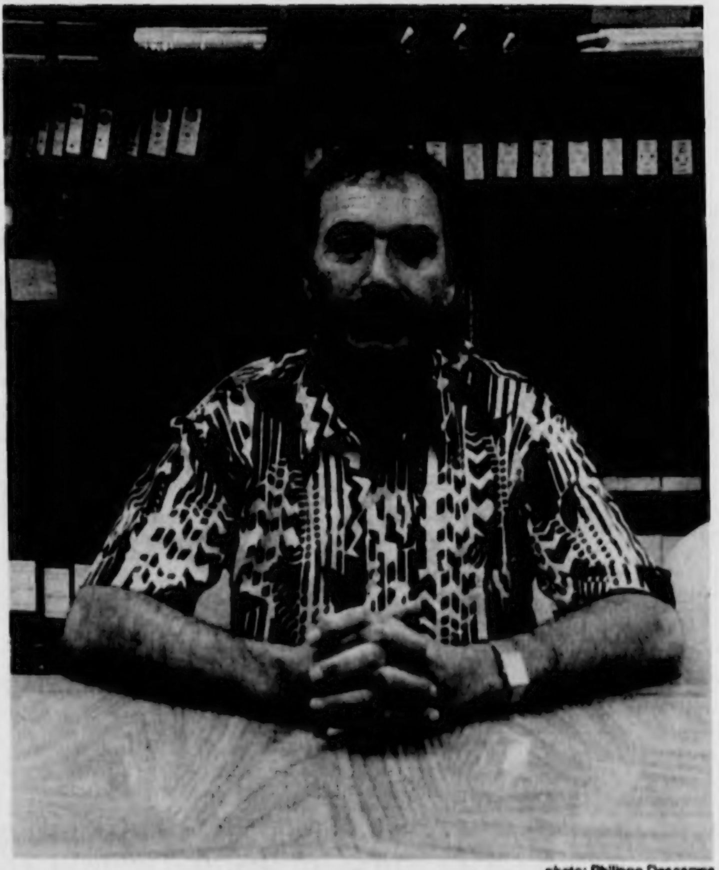


photo: Philippe Descamps

Alain Hogue : «Si l'Association réussit, le gros perdant risque d'être Saint-Boniface. Beaucoup d'investisseurs et de familles s'installeraient volontiers dans le nord de Saint-Boniface. Sans le nombre, notre économie et notre culture vont tomber à l'eau.»

La réaction du promoteur Alain Hogue

«Je continue mon projet»

Rassuré par la décision du conseil municipal, l'avocat Alain Hogue, promoteur du projet «Rive Gauche», semble attendre sereinement la décision de la Cour suprême.

En avril dernier, il déclarait à La Liberté : «Je doute très fort que la Cour suprême accepte d'entendre la cause.» Aujourd'hui il n'est pas surpris pas la décision de la Cour car : «S'il n'y avait eu que cette cause, elle n'aurait pas été entendue. Mais les juges ont décidé de lier cette cause à une autre de Colombie-Britannique.»

Pour Alain Hogue, le plus important est le fait qu'il puisse continuer : «Pour le moment je continue les démarches.» Maintenant que l'arrêté de rezonage est voté, il envisage de compléter les plans et de demander le permis de construire.

Le promoteur de «Rive Gauche» n'attendra pas forcément la décision de la Cour suprême pour pousser plus en avant son projet : «Tant qu'il n'y a pas d'injonction, on peut continuer les démarches. La construction pourrait commencer cet hiver ou au printemps.»

En sa qualité d'avocat, Alain Hogue se refuse à faire des commentaires juridiques : «La décision de la Cour d'appel était une très bonne décision. Je n'ai pas besoin de faire des commentaires à propos de la Cour suprême.»

Estimant avoir perdu beaucoup de temps, il n'écarte pas les poursuites en dommages et intérêts contre l'Association des résidants : «Il y a des droits des deux côtés. S'ils empêchent la construction par injonction, ou si, sans injonction, la Cour suprême nous donne raison, nous envisageons un recours en dommages et intérêts.»

Un dernier weekend avec CKXL avant l'été 90



photo: Colette Brin

Trois des animateurs bénévoles à CKXL lors de sa deuxième semaine de diffusion, de gauche à droite: Paul Toupin, Micheline Baril et Natalie Labossière.

«On a découvert des gens qui pourraient faire de la radio professionnelle», lance Jean Fontaine, coordonnateur de la diffusion à courte durée de la Radio communautaire du Manitoba, qui termine dimanche 13 août sa deuxième semaine de diffusion.

CKXL (101,5 FM) a choisi la première semaine de Folklorama pour diffuser en direct de la galerie I du CCFM. Une trentaine de bénévoles participent à la production d'émissions.

«Il y a plus d'émissions de deux heures que notre première semaine, fin juin, qui avait surtout des émissions d'une heure», remarque Jean Fontaine. «La première semaine, c'était plutôt une première expérience de radio pour les bénévoles. Cette fois, il y a un peu plus de maturité, de constance dans le son».

Selon Jean Fontaine, l'émission à ne pas manquer cette fin de semaine, c'est «Brunch avec les Boucher», une émission humoristique animée par quatre frères: Alain, André, Marc et Daniel Boucher, qui passe en ondes à midi, dimanche 13 août.

L'horaire complet de la dernière fin de semaine de CKXL, avant la diffusion permanente (l'été prochain peut-être), est disponible à la galerie I du CCFM.

C.B.

SAINT-BONIFACE

A la recherche de solutions pour la maison Bernier

Les différents protagonistes intéressés par le sort de la maison Bernier (265, boulevard Provencher) se sont réunis en fin de semaine dernière pour tenter de trouver un terrain d'entente.

Le seul terrain d'entente trouvé pour le moment est la volonté de discuter d'une part, et d'autre part, la nécessité d'attendre les décisions provinciales et municipales en matière de subvention.

Pour Maureen Fritz-Lonergan, porte-parole de l'Association des résidants : «Chacun commence à cerner ce qui est de sa responsabilité. De notre côté, nous essayons le mieux que possible de trouver des fonds».

Pour Roger Robidoux, l'un des deux propriétaires de la maison, c'est une période d'attente : «On est ouvert à regarder et écouter les propositions. Après la décision de la ville on pourra entamer le processus de rezonage.»

Roger Robidoux tient à préciser une information parue dans «La Liberté» du 21 juillet : Au mieux, pour le moment, les subventions qui pourraient être accordées s'élèvent à 70 000$. Il s'agit des subventions de la province. La ville pourrait verser 35 000$, mais cette somme ne pourrait être cumulées avec une subvention provincial».

Jacqueline Blay de la Société historique de Saint-Boniface confirme ce dernier point en précisant que les fonds viendraient du même ministère des Affaires municipales, dans un cas comme dans l'autre. Pour Jacqueline Blay, rien n'est encore décidé : «C'est encore à discuter. Il est clair de notre côté que notre intention reste de préserver le patrimoine bâtit.»

La décision concernant le financement provincial devrait être connue le 9 septembre. C'est le 13 septembre que le comité exécutif de la ville étudiera cette question.

Ph.D.

Laura Couture
(née Dé Gagné)
épouse d'Emile

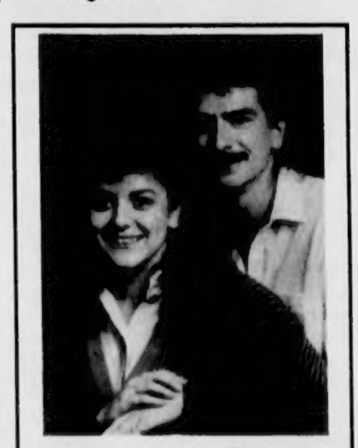
97e anniversaire de naissance

Bonne fête Maman de vos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Clôture du programme de lecture

Une après-midi de jeux pour enfants de 6 à 12 ans est organisée le jeudi 17 août à 14h00 à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

Renseignements : 986-4332.



Clément - Damphousse

Arthur et Lucille Clément et Paul et Fernande Damphousse sont fiers d'annoncer les fiançailles de Ginette Clément et Guy Damphousse. Le mariage aura lieu à la Cathédrale le 9 juin 1990.



Le coeur de l'Europe bat très fort au pavillon tchécoslovaque.

photo: Philippe Descamps

Un atout pour le tourisme manitobain

Le plus gros festival multiculturel du monde

Les premières journées de Folklorama semblent prometteuses. Selon Gabriel Dufault, vice-président du Folk Arts Council : «Nous avons déjà plus de monde qu'à pareille date l'an passé.»

Les deux nouveaux pavillons, Alpes et Chinois d'Indochine, ont démarré plus fort que prévu. Le pavillon du Royaume-Uni bat tous ses records tandis que le pavillon canadien-français a connu un franc succès, surtout en début de soirée.

Folklorama est non seulement la plus grosse attraction touristique du Manitoba, il a pris une place dans l'économie de la province.

Les retombées économiques de la fête sont estimées à 33 millions de dollars. Plus de 650 000 personnes ont assisté à l'événement en 1988, on en attend plus de 700 000 cette année.

La réputation de Folklorama dépasse largement les limites de la province : 189 bus ont été nolisés des Etats-Unis en 88, on en attend plus de 200 en 1989.

Pour organiser un tel événement, le Folk Arts Council dispose d'un budget de 6,5 millions de $ autofinancé à 88%. L'organisation compte 26 employés permanents, 75 durant l'été et surtout, une armada de 20 000 bénévoles.

Selon Roland Lavallée, directeur des services d'information à Voyage Manitoba, Folklorama 88 n'a pas eu autant d'impact touristique en 88 à cause de la sécheresse. Mais la tendance devrait se retourner cette année pour retrouver une forte croissance.

Dans l'ensemble, les responsables du tourisme dans la province s'attendent à une bonne année 89. Déjà, les chiffres des 6 premiers mois semblent prometteurs. Le nombre des visiteurs canadiens a augmenté de 23%. Tandis qu'il baissait pour l'ensemble du Canada, le nombre de visiteurs étasuniens a légèrement augmenté pour la province.

Le nombre de demandes d'information venant des Etats-Unis a augmenté considérablement (36% depuis janvier), ce qui laisse présager de nombreuses visites très prochaines, et notamment pour Folklorama.

Ph.D.

SAINT-PIERRE-JOLYS

4000 personnes aux Folies Grenouilles

Les Folies Grenouilles, qui se déroulaient du 4 au 6 août, ont bien réussi en 1989. Raymond Maynard, président de la fête, précise: «Environ 4 000 personnes sont venues pendant toute la fin de semaine. Tout a bien été. En général, c'était vraiment bien.»

Luc Carrière a gagné le championnat national des sauts de grenouilles dans la catégorie adulte (un saut de 327 cm). Pour les enfants, Mélanie Carrière est la gagnante.

La catégorie V.I.P. était divisée en 2 groupes: médias et municipalités. Pour les médias, Ron Fraser de CHSM a gagné, et Fernand Bérard, conseiller de la municipalité De Salaberry, s'est mérité la première place dans la 2e catégorie.

Huit équipes ont participé au tournoi de fers à cheval, et 32 équipes au tournoi de balle molle. Le tir-au-câble a été annulé à cause de manque de participation. Le bazous-boue (mud bog) a eu lieu comme prévu et il y a eu 3 gagnants dans 4 différentes catégories.

Les trois danses de la fin de semaine ont assuré une partie importante de la participation aux Folies Grenouilles. Le vendredi soir, avec Monuments Galore, 320 personnes ont assisté. Le samedi, avec Harlequin, l'aréna de Saint-Pierre-Jolys était remplie (1 000 personnnes). Beaucoup de gens ont dû être refusés à la porte. La 3e danse avec Buck Sound a attiré 550 personnes.

«Il y avait beaucoup d'enfants. Nous avons eu du feed back positif pour ça, et pour la fête en général», rapporte Raymond Maynard.

Karine BEAUDETTE



photo: Lucien Chaput

Comme d'habitude, les résultats du championnat national des sauts de grenouilles ont été enregistrés sur ordinateur. La grenouille de Luc Carrière a gagné dans la catégorie adulte avec un saut de 327 cm.

SAINTE-GENEVIÈVE

L'église bientôt classée

Le conseil municipal de Taché a décidé de qualifier la paroisse catholique de Sainte-Geneviève de site municipal du patrimoine pour garantir sa préservation.

Selon Emile Laurin , secrétaire-trésorier de la municipalité, le classement de l'église a été envisagé à la demande des résidants de la paroisse de Sainte-Geneviève. Aucune représentation hostile au projet n'a, pour le moment, été enregistrée.

Le projet est déjà bien avancé puisqu'une première lecture de l'arrêté municipal a eu lieu. Pour Emile Laurin : «l'idée semble faite, mais il faut maintenant attendre le résultat de la consultation du public.»

Toutes les personnes intéressées par cette question sont invitées à une audience publique qui aura lieu le 12 septembre à 15h00, dans la salle du conseil de Taché (450 chemin Dawson).

Ph.D.

CULTUREL

La semaine de...

Guy Michaud

A partir du mois de septembre, Guy Michaud sera professeur de musique au niveau élémentaire pour l'École Varennes à Saint-Vital. Il a étudié la guitare classique et l'éducation aux universités de Winnipeg et du Manitoba.

• ***Concerto d'Aranguez***, composé par Joachim Rodrigo. «Je dirais que c'est l'oeuvre de guitare la plus importante de notre siècle. L'enregistrement par Norbert Kraft, avec l'orchestre symphonique de Winnipeg, est très récent. J'aime surtout le 2e mouvement du concerto: l'adagio. Il a une très belle mélodie avec un rythme espagnol derrière.»

• ***A Cappella Choir du Mennonite Brethren Bible College*** à Winnipeg. «Cette chorale étudiante touche à bien des genres de musique. Elle a un répertoire très varié: de la musique de la Renaissance jusqu'à aujourd'hui. C'est de la musique de bonne qualité.»





Guy Michaud enseigne la guitare à domicile.

photo: Karine Beaudette

• ***L'Orchestre symphonique de Winnipeg.*** «L'orchestre symphonique joue toujours à la Salle du Centenaire. Je trouve ça fameux parce que l'orchestre encourage des compositeurs manitobains. Par exemple, on joue des oeuvres orchestrales de Michael Matthews.» (L'orchestre symphonique présente Concert in the Park le 4 septembre à 14h30).

• ***Leonard Bernstein*** de Joan Peyser. «Je suis en train de lire cette biographie. C'est très intéressant. Je préfère les livres qui ont de l'histoire, des faits réels, comme les biographies. Je n'ai jamais été très fort sur la fiction. Je préfère quelque chose avec plus de profondeur.»

• ***When Harry met Sally de Rob Reiner.*** «C'est une comédie romantique. C'est très drôle. Les films que j'aime le plus, comme les livres, c'est quelque chose qui est historico-réaliste. J'aime quand les décors et les scènes montrent qu'il y a beaucoup de recherche. Autres films que j'aime, Le retour de Martin Guerre, et The Radicals, un film qui parle de l'histoire du mouvement anabaptiste.»

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Visites historiques à Saint-Norbert

En quelques bâtisses, les débuts du Manitoba



photo: Colette Brin

La maison Bohémier, très bien restaurée, qui illustre la vie des gens aisés au début de ce siècle, présente une bonne partie de son mobilier original.



photo: Colette Brin

Jeanne Perreault, présidente d'Héritage Saint-Norbert. Aucun échéancier n'a encore été déterminé pour la restauration des édifices historiques de la place Saint-Norbert.

Il y a tout un circuit de visites à faire à Saint-Norbert, surtout si on veut découvrir une période importante de l'histoire manitobaine. Un petit inconvénient: il faut être en voiture pour faire le tour des sites historiques, qui sont dispersés le long de la rivière Sale (1).

Le parc provincial du patrimoine

Corinne Tellier est historienne pour la Société historique de Fort Garry, et guide bénévole au parc provincial du patrimoine à Saint-Norbert, où se trouvent les maisons historiques Turenne et Bohémier. «Je suis particulièrement intéressée à la maison Turenne», explique-t-elle, «puisqu'elle a été la maison de mon grand-père paternel, et que ma mère y est née».

La maison Turenne, qui date de 1871, a pris le nom de son premier propriétaire, Joseph Turenne, greffier pour le comté de Provencher à l'époque de Louis Riel. «C'était l'intermédiaire entre le gouvernement et les Métis. Il leur expliquait ce que venaient faire les arpenteurs sur leurs terres».

Après le déménagement de la famille Turenne à Saint-Boniface en 1882, la maison a servi de logement, temporaire surtout, à des familles qui attendaient la construction d'une maison, et à des engagés du couvent des Soeurs Grises de Saint-Norbert, jusqu'à sa fermeture en 1969.

«On peut écrire une petite histoire de Saint-Norbert avec cette maison», assure Corinne Tellier.

La maison Bohémier fut construite en 1889, montre un différent style de vie, celui du cultivateur.

La chapelle du Bon Secours

En face de l'église de Saint-Norbert, il y a la chapelle du Bon Secours, que Mgr Noël Ritchot, curé de Saint-Norbert, avait fait construire pour remercier la Vierge Marie d'avoir intercédé en faveur des Métis en 1869-1870.

La chapelle a été déclarée monument historique par le gouvernement provincial le 28 avril.

Les ruines de l'ancien monastère

Non loin de là, rue des Trappistes, on peut visiter les ruines de l'ancien monastère des Trappistes, incendié en 1983. Des plaques racontent l'histoire des moines trappistes à Saint-Norbert, jusqu'à leur départ qui s'est étalé entre 1975 et 1978.

Le nouveau monastère est situé entre Holland et Bruxelles, à 145 km au sud-ouest de Winnipeg.

La place Saint-Norbert

Sur le chemin Pembina se trouve la place Saint-Norbert, où on peut voir la croix de la Barrière, érigée par l'Union nationale métisse. Ce monument rappelle la résistance des Métis aux arpenteurs envoyés par le gouvernement fédéral en 1869.

Boucherie

«On a dû déménager le monument de sa place originale, où l'événement s'était réellement produit, quand la ville a voulu agrandir le chemin», explique Jeanne Perreault, présidente d'Héritage Saint-Norbert. «Elle est mieux là où elle est, parce qu'avant, personne n'arrêtait pour la regarder».

Deux édifices historiques, la maison métisse McDougall de Lorette et la Boucherie, sont en voie de restauration par Héritage Saint-Norbert. Le Marché fermier, ouvert du début mai à la fin septembre, fait aussi partie de la place Saint-Norbert.

Il n'y a plus de tournées organisées pour le circuit entier, à cause du manque de subventions. Mais on peut encore visiter les édifices historiques de Saint-Norbert, et des tournées quotidiennes sont encore disponibles au parc provincial du patrimoine.

Colette BRIN

(1) Le parc provincial du patrimoine, situé au 40, promenade Turnbull, offre des tournées tous les jours sauf le mercredi, entre 10h30 et 17h30. Il est ouvert jusqu'au début septembre. Pour plus de renseignements: 269-5377.



Les Rendez-Vous

CONCERTS

• ***Le Winnipeg Ensemble,*** quatuor d'instruments à vent, donnera le dernier concert de la série Café classique, au CCFM le 13 août à 20h30. Entrée gratuite.

• ***Au programme du Mârdi Jazz,*** le 15 août: Ian Hanchet. Entrée gratuite.

• Les artistes invités sur la terrasse du CCFM: les 11 et 12 août, ***Hélène Molin-Gautron et Kelley Fry.*** Du 16 au 19 août, ***Nicole Lafrenière.***

EXPOSITIONS

• A la galerie I du CCFM, ***«Violoneux»,*** jusqu'au 20 août. A la Galerie II, vente et expositions d'objets d'artisanat canadien-français, dans le cadre de ***Folklorama*** (7 au 14 août). Jusqu'au 20 août, vente et exposition d'artisanat coréen. Échantillons de l'atelier de poterie du CCFM en exposition à la galerie I jusqu'au 20 août.

• ***Tableaux de Gerhard Richter,*** artiste allemand d'avant-garde, à la Galerie d'art de Winnipeg, 300, boulevard Memorial (786-6641).

• ***Exposition d'oeuvres diverses de Megan Vun,*** jusqu'au 19 août à Ace Art Inc., 24-221, avenue McDermot. (944-9763).

• ***«Meditations on Banality»,*** photos par David Hlynsky, jusqu'au 19 août à la Floating Gallery (218-100, rue Arthur, 942-8183).

• ***La collection d'art inuit de Peter Millard,*** professeur à l'Université de la Saskatchewan, à la Galerie d'art de Winnipeg jusqu'en janvier 90.

THÉÂTRE

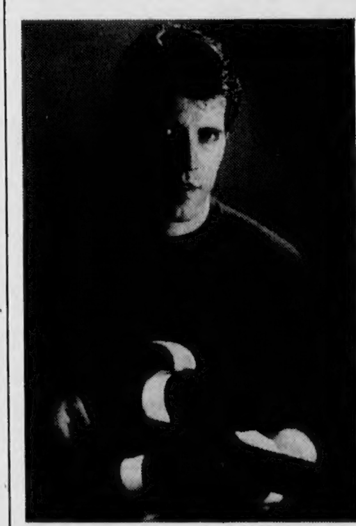
• ***«Cats»,*** comédie musicale, à la Salle du centenaire jusqu'au 12 août. Billets disponibles chez TicketMaster (985-6800) et Select-a-Seat (780-7328): 35$ et 45$, plus les frais d'agence.

• ***«'Peg of My Heart»,*** revue musicale de Richard Hurst, au Chimes Dinner Theatre jusqu'au 2 septembre. 2, place Lombard, 985-6200.

VISITES

• Journée du patrimoine le 13 août, organisée par la ***Historical Museum Association de Saint James-Assiniboia.*** De 11h30 à 16h, spectacles variés en plein air: la famille de violoneux Hryniuk, danses écossaises, danses carrées, et même un spectacle «voyageur». Aussi: saynètes historiques, exposition d'artisanat, vente de pâtisseries. Au 3180, avenue Portage; l'entrée est gratuite. Renseignements: 888-8706.

• ***Le Sandilands Forest Centre,*** à Hadashville, offre des promenades organisées dans la nature, un musée forestier, des jeux, un pont à suspension, et une petite épinette blanche à transplanter chez soi pour tous les visiteurs. Le Centre est ouvert de midi à 19h, et l'entrée est gratuite (sauf pour les groupes). Renseignements: Manitoba Forestry Association, 900, avenue Corydon, 453-3182 ou 477-5765.



Laurent Roy et le groupe Serious Business donneront un spectacle de jazz en plein air sur le toit de la Galerie d'art de Winnipeg, à 19h le 24 août.

ENFANTS

• ***Au Manitoba Children's Museum:*** jusqu'au 13 août, «Lunettes-dino»: décoration de montures de lunettes en forme de dinosaure. Du 14 au 20 août, les jeunes peuvent fabriquer des sandales en carton en forme d'empreinte de dinosaure. Heures d'ouverture, du lundi au samedi: 9h30 à 18h; dimanche et jours fériés: 11h à 18h. Entrée: gratuite/membre; 3$/enfant ou aîné; 4$/adulte. 109, avenue Pacific, 949-0109.

• Le 16 août à la ***Bibliothèque de Saint-Boniface,*** l'heure du conte pour les enfants en immersion française: 10h30 pour les 6 à 8 ans, 11h15 pour les 9 à 12 ans. 131, boulevard Provencher (inscription: 986-4332).

• Du mardi au vendredi à 11h, ***le Planétarium*** présente un spectacle astronomique pour les enfants de moins de 10 ans. Toutes les places: 1,75$. Réservations: 956-2830.

CINÉMA

• ***«Rasputin: the True Story»*** *(soviétique, 1985)* Réalisé par Elem Klimov, ce film raconte l'histoire du conseiller politique du tsar Nicholas, qu'un groupe d'aristocrates russes tenta plusieurs fois d'assassiner sans succès avant qu'il périsse noyé. Du 11 au 17 août à 19h30 et 21h30, au Cinéma 3 (angle Sherbrook et Ellice, 783-1097). Entrée: 3$/étudiants et aînés, 1$/enfants, 4$/adultes.

• ***«Hunchback of Notre Dame»*** *(américain, 1939).* Réalisé par William Dieterie, avec Charles Laughton dans le rôle du bossu de Paris au Moyen-Âge, Maureen O'Hara, et Cedric Hardwicke. Vendredi 11 août à 20h à l'auditorium Muriel Richardson de la Galerie d'art de Winnipeg. 4-$/adultes, 3$/membres, étudiants, aînés.

• ***«The Wild Bunch»*** *(américain, 1969).* Réalisé par Sam Peckinpah avec William Holden, Ernest Borgnine, Robert Ryan, Edmond O'Brien et Warren Oates. Un groupe de hors-la-loi vieillissant décide de se retirer de façon éclatante. Samedi 12 et dimanche 13 août à 20h à l'auditorium Muriel Richardson de la Galerie d'art de Winnipeg. 4$/adultes, 3$/membre, étudiants, aînés.

photo: Hubert Pantel

Jusqu'au 27 août, la comédie musicale «Peter Pan» joue tous les jours à 20h30, et à 14h30 le dimanche. L'entrée est de $5,50 à $12,50; billets disponibles par téléphone (985-6800).

TÉLÉVISION

• ***«Voyage au bout de l'enfer»*** *(The Deer Hunter) (américain, 1978).* Drame social de M. Cimino avec Robert De Niro, Christopher Walken et Meryl Streep. Trois jeunes gens travaillant dans la même usine s'en vont combattre au Vietnam. Vendredi 11 août à 23h45, au Ciné-lune de Télé-métropole.

• ***«Une belle fille comme moi»*** *(français, 1972).* Comédie policière de François Truffaut avec Bernadette Lafont, André Dussolier et Claude Brasseur. Un jeune sociologue, préparant une thèse, se laisse fasciner par une prisonnière qu'il interviewe. Mardi 15 août à 9h, au Ciné-matin de Télé-métropole.

Une sélection de Colette BRIN

télé-horaire/été 89

du lundi 14 au dimanche 20 août

Radio-Canada Manitoba

du lundi au vendredi

12h00 - PREMIÈRE ÉDITION
12h15 - CÔTÉ JARDIN
21h00 - LE TÉLÉJOURNAL
21h25 - LE POINT
22h00 - LA MÉTÉO
22h05 - LES NOUVELLES DU SPORT

lun. 14 août

11h00 Madame Pepperpote

11h30 Nature sans frontière

13h15 Dallas

14h15 Cinéma
Capitaine Malabar dit la Bombe
Comédie réalisée par Michele Lupo. Avec Bud Spencer, Jerry Calla et Mike Miller (ital. 82).

16h00 Fraggle Rock

16h30 Les Schtroumpfs

17h00 D'une série à l'autre
Des grives aux loups

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Les insolences d'une caméra

19h00 La loi de Los Angeles
Pendant que Grace est au bord de la dépression et que Leland a des problèmes de santé, Arnold s'amourache d'une jeune mannequin.

20h00 Concert au parc
Concert populaire enregistré au Théâtre de Verdure du Parc Lafontaine de Montréal, avec l'Orchestre Métropolitain. Direction et animation: François Dompierre.

22h00 Côté Jardin

23h00 Les jeux du Canada
En provenance de Saskatoon.

24h00 Lord Mountbatten, Le dernier vice-roi
Drame biographique réalisé par Tom Clegg. Avec Nicol Williamson, Janet Suzman et Ian Richardson (5e de 6).

1h00 Fin des émissions

mar. 15 août

11h00 Bout d'Chou et Casse-Cou

11h30 Nature sans frontière

13h15 Histoires de l'histoire

14h15 Cinéma
L'apprenti sorcier (Henderson Monster). Drame réalisé par Waris Hussein. Avec Jason Miller, Christine Lahti et Stephen Collins (amér. 79).

16h00 Fraggle Rock

16h30 Au jeu

17h00 D'une série à l'autre
Des grives aux loups

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Génies en herbe
Série internationale enregistrée au Sénégal. Rencontre entre le Zaïre et le Sénégal.

19h00 Le Nord et le Sud
Saga réalisée par Richard T. Heffron d'après l'oeuvre de John Jakes. Prod. amér. (10e de 12).

20h00 Dallas

22h00 Côté Jardin

23h00 Les jeux du Canada
En provenance de Saskatoon.

0h00 Les mantes religieuses. Drame réalisé par Jack Gold. Avec Cherie Lunghi, Jonathan Pryce et Carmen Du Sautoy (1re de 3). Le professeur Paul Canova apprend à sa deuxième femme qu'il l'a nommée bénéficiaire de ses assurances sur la vie. Quelques jours plus tard, sa secrétaire se suicide à propos d'une affaire de vol dont elle était injustement soupçonnée.

1h00 Fin des émissions

merc.16 août

11h00 Émission éducative Manitoba
Origines: Une Histoire du Canada. Cette série retrace l'histoire du Canada. (Pour jeunes, 6e et 12e années, immersion). (Dieu et le Veau d'or).

11h30 La vie secrète des animaux

13h15 Histoire de l'histoire
Rêves de pierre Documentaire réalisé par Carlos Vilardebo. Narr. Sami Frey. Prod. française. Les châteaux à l'architecture fantastique de Louis II de Bavière sont devenus des étapes touristiques, transformant ainsi en entreprise commerciale les rêves fous de ce roi.

14h15 Le temps de vivre

15h45 Aujourd'hui en France
Reportages sur la France.

16h00 D'une série à l'autre
Des grives aux loups

17h00 Fraggle Rock

17h30 CE SOIR MANITOBA

18h00 Baseball des Expos
Au Stade Olympique de Montréal, les Giants de San Francisco visitent les Expos.

20h30 Festival international de jazz

22h00 Les jeux du Canada
En provenance de Saskatoon

23h00 Cinéma
Casino de Paris. Comédie musicale réalisée par André Hunebelle. Avec Catherine Valente, Gilbert Bécaud et Vittorio de Sica (fr.-it.-all. 57).

1h15 Fin des émissions

jeudi 17 août

11h00 Jumeau, Jumelle.

11h30 La vie secrète des animaux

12h45 Rock, pop et relax

13h15 Histoires de l'histoire
Le Wawel Documentaire réalisé par Tadeusz Makarczynski. En Europe orientale sur la Vistule, une colline couronnée d'un imposant château: c'est Wawel, le panthéon polonais, à la fois la résidence, la cathédrale du couronnement et le tombeau des anciens rois de Pologne.

14h15 Cinéma
Le piège

16h00 Fraggle Rock

16h30 Il était une fois...L'homme.

17h00 D'une série à l'autre
Des grives aux loups

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Les Grands Films.
La revanche (Rocky II)
Drame réalisé et interprété par Sylvester Stallone. Avec Talia Shire, Carl Weathers et Burgess Meredith.

22h00 Le monde du vélo

22h05 Côté Jardin

23h05 Les jeux du Canada
En provenance de Saskatoon Compétitions.

0h05 Cinéma
Le grand escogriffe.
Comédie policière réalisée par Claude Pinoteau. Avec Yves Montand, Agostina Belli et Claude Brasseur (fr. 76).

2h15 Fin des émissions

vend. 18 août

11h00 La vallée secrète

11h30 La vie secrète des animaux

13h15 Télé-feuilleton.
Mussolini et moi. Biographie réalisée par Alberto Negrin. Prod. franco-italienne (3e de 5). En route vers l'Espagne, l'avion de Ciano est détourné vers Munich. Libéré par un commando allemand, Mussolini se retrouve lui aussi en Allemagne. Hitler le presse de faire exécuter son gendre pour trahison.

14h15 Cinéma
Que la vie continue...(Letting go). Drame réalisé par Jack Bender. Avec Sharon Gless, John Ritter et Joe Cortese (amér. 84).

16h30 Exploration, sports et loisirs.

17h00 D'une série à l'autre.
Des grives aux loups

18h00 CE SOIR MANITOBA

18h30 Vidéo club
Roch Voisine nous présente son clip «Hélène».

19h00 Homicide sur commande. Drame réalisé par Michael Tuchner. Avec Stefanie Powers et Doug Mc Keon (dernier de 2).

22h10 Côté Jardin

23h10 Les jeux du Canada

0h10 Cinéma
Festival Alain Delon. Le Battant. Drame policier réalisé et interprété par Alain Delon. Avec François Périer et Pierre Mondy (fr. 83).

2h40 Fin des émissions

sam. 19 août

8h00 Astro, le petit robot

9h00 Tom et Jerry

9h30 Les Nouvelles aventures de Popeye.

10h00 Signé Cat's Eyes

10h30 Lucky Luke

11h00 Les jeux du Canada

12h00 Les Internationaux player's. Tournoi de tennis (hommes) au Stade de tennis Jarry à Montréal. Demi-finale

16h00 Le monde du vélo

16h05 Jeux du Canada.

17h00 Le Téléjournal

17h10 Le faux joueur. Un musicien fait une fulgurante carrière de vedette rock grâce à une fausse note. Il sait pourtant que son succès lui vient de cette seule fausse note...(all.).

17h20 Malle et fils. Court métrage réalisé par Mario Bonenfant. Avec André Lacoste.

17h30 Samedi de rire
Inv. Guy Crépeau et François St-Amour.

18h30 Le Baseball Labatt des Expos.
Au Stade Olympique de Montréal, les Padres de San Diego visitent les Expos.

21h00 Le Téléjournal

21h20 Les Nouvelles du sport

21h35 Les jeux du Canada

22h35 Télé-selection
S.O.S. otages (Rearview Mirror). Drame réalisé par Lou Antonio. Avec Lee Remick, Tony Musante et Michael Beck (amér. 84).

0h35 Fin des émissions

dim. 20 août

8h00 Astro, le petit robot

9h00 Tom et Jerry

9h30 Le petit castor

10h00 Le Jour du Seigneur
À l'occasion de la fête nationale des Acadiens, messe célébrée à la paroisse Vallée de Memramcook au Nouveau-Brunswick par P. Emery Brien, c.s.c.

11h00 D'hier à demain.

12h00 Autosport Molson
Grand Prix de Formule I en provenance de Hongrie et course de Formule Indy en provenance de Brooklin au Michigan.

13h00 Les Internationaux Player's
Tournoi de tennis (hommes) au Stade de tennis Jarry à Montréal.

15h00 Court métrage

15h30 Rencontres

16h00 Second regard. La Bible. Après 20 siècles, la Bible conserve tous les secrets du mystère de la foi. Reportage tourné à la très célèbre «British Library». Les Huttérites. Les arts sacrés au Québec. L'oeuvre religieuse de Napoléon Bourassa (1827-1916), un artiste aux multiples talents.

17h00 La semaine verte
Portrait de Jacques Proulx, président de l'UPA. - Les fines herbes dans la cuisine. - Sur la voie du caribou. - Film tourné en Israël sur la détection des maladies dans les poulaillers.

18h00 Le Téléjournal

18h02 Le Clan Campbell

18h30 Le Rêve californien

19h30 Festival international de Jazz de Montréal 1988.
Spectacle de clôture du Festival enregistré à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts en juillet 1988.

20h30 Le téléjournal

20h50 Les beaux dimanches.
Les fous de Bassan Drame réalisé par Yves Simoneau. Avec Steve Banner, Bernard-Pierre Donnadieu, Charlotte Valandrey et Laure Marsac (can. 86).

22h50 Le Téléjournal

23h10 Ciné-club
La conquête (Akuto). Drame réalisé par Kaneto Shindo. Avec Nobuko Otawa, Kyoko Kishida, Eitaro Ozawa. XIVe siècle (sous-titré) (jap. 65).

1h10 Fin des émissions



POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DE COMMUNICATIONS AU 786-0249

Franck Pellerin, ou l'art de la compétition

Les défis et les forces de la voile

Franck Pellerin fait de la voile depuis 1970. «Je faisais beaucoup de vol à voile (soaring), mais quand mes enfants sont devenus plus vieux, je voulais qu'ils puissent participer. C'est alors que j'ai découvert la voile.»

Depuis 1970, Franck Pellerin a fait environ 1 000 courses, avec une moyenne de 8 régates par année. Une régate est une série de courses qui mènent au championnat.

«Je suis très compétitif. Je fais rarement, sinon jamais, de la voile de plaisance. Je trouve que la compétition, c'est une valeur qu'il faut inculquer à ses enfants, parce qu'il y a de la compétition partout dans la vie», assure le directeur général du bureau de traduction à Great West Life.

«J'adore la voile. C'est un moyen idéal pour assouvir cette soif de compétition sans faire de pollution. C'est un sport qui fait appel aux éléments naturels: le vent et les courants. Puisqu'il n'y a pas de moteur, on se déplace sans brûler d'essence ou d'électricité.»

«Pour une course de même classe, tous les bateaux sont identiques, même voile, même poids, même dimension. Donc, on gagne une course grâce aux talents, aux aptitudes de l'équipe. Personne n'a un avantage. Ça me plaît. Et aussi, j'aime le silence, le bruit des vagues et du vent», explique le natif de La Rochelle (France), qui est au Canada depuis 30 ans.

Le grand but de la voile est de faire un certain parcours délimité d'avance dans le minimum de temps possible. «Dans une même classe, l'important, c'est d'arriver avant les autres. Dans une course de bateaux de force inégale, chaque bateau est chronométré en fonction de son handicap.»

Franck Pellerin s'éloigne un peu de la voile compétitive pour être juge de course. Il est juge de niveau 3 et espère devenir juge de niveau 4 bientôt. «Pour devenir juge, il faut avoir l'expérience en compétition, sans nécessairement être premier partout. Il faut avoir une bonne connaissance des conditions des courses, et un tempérament réfléchi, juste, solide. En général, il faut 2 ou 3 ans d'expérience sur la scène internationale.»

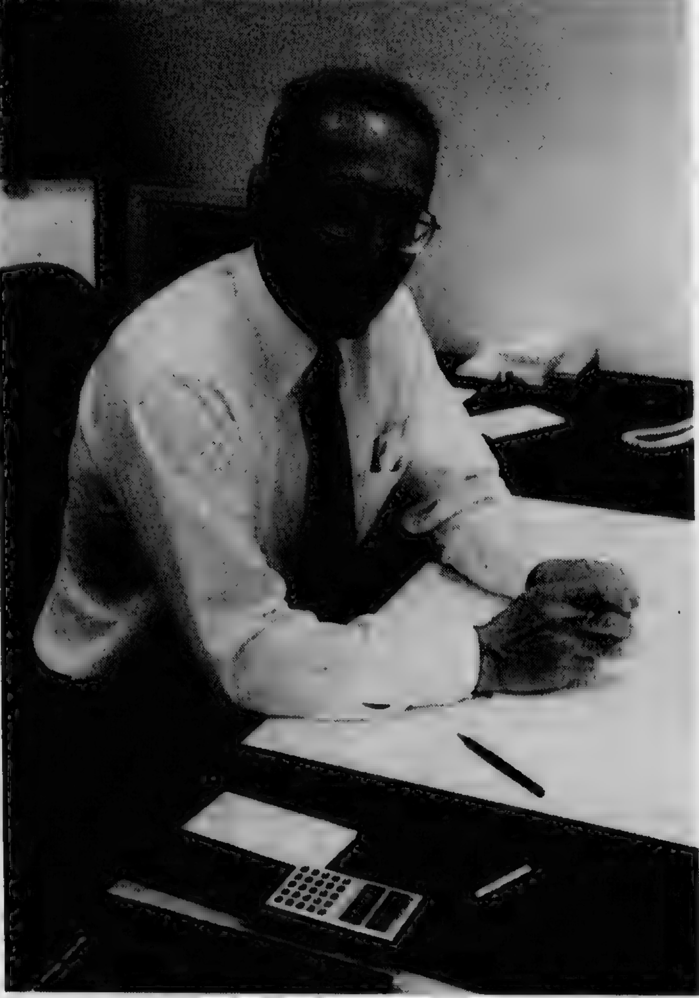


photo: Karine Beaudette

Franck Pellerin fait de la voile compétitive, et tend de plus en plus vers la position de juge de course (voile). «Pour devenir juge, ça prend au moins 2 ou 3 ans d'expérience sur la scène internationale.»

Franck Pellerin sera juge de course du 13 au 18 août aux Jeux du Canada à Saskatoon, Saskatchewan. Ensuite, il sera juge aux «Mid-Ocean Racing Championship» (MORC) du 20 au 25 août au Lac Huron.

Franck Pellerin a participé à sa première course en 1970 à Falcon Lake. Il est arrivé 14e. «Il y avait des courses au niveau du Falcon Yacht Club presque toutes les fins de semaine. Je suis arrivé premier aux championnats du Club en 1974.»

En 1978, Franck Pellerin s'est lancé dans une course nationale: le championnat canadien de la classe internationale Fireball. Il est arrivé 23e, sur 48 participants. Et il a fait partie de la régate internationale LOWISA une douzaine de fois (1974 à 1986).

«Beaucoup de gens croient que la voile est un sport de luxe. Ce n'est pas vrai. Le bateau coûte quelque chose, mais c'est un capital que vous avez. Et c'est un sport qui procure des moments de plaisir pendant l'été.»

«C'est un sport un peu dangereux, aussi. Des fois, il peut y avoir une tempête au milieu d'une course, mais la course continue. Il faut prendre des précautions.»

«C'est très courant que les voiliers chavirent, et en général, il est très facile de le remettre sur l'eau. En 20 ans de voile, je n'ai jamais entendu parler de mortalités. Le pire qu'il puisse arriver, c'est que le bateau chavire et qu'on tombe dans l'eau.»

Karine BEAUDETTE

10 000 possèdent un bateau à voile

L'association manitobaine de voile réunit 1 700 membres (avec les planches à voile), et estime qu'il y a environ 10 000 personnes au Manitoba qui sont propriétaires d'un bateau à voile.

Il y a trois sortes de bateaux à voile: les dériveurs (dinghys) qui sont de 3 à 6 m, à 1 place ou à 2 places. Ceux-là coûtent entre 1 800$ et 14 000$. Il y a aussi les quillards (keel boats) qui se distinguent du dériveur parce qu'ils ont une quille fixe, et ils sont plus gros (10 à 15m). Les quillards coûtent entre 10 000$ et 200 000$ (et plus). Le 3e groupe de bateaux est formé des catamarans, qui sont des bateaux à double coque. Ceux-là coûtent entre 5 000$ et 12 000$.

Pour se procurer de l'équipement, l'Association manitobaine de voile recommande deux magasins: Northern Sail Works (115 Dagmar) et Eurosports Unlimited (337-B Pembina). Pour plus de détails, contacter l'Association manitobaine de voile au 985-4181.

SOMERSET

Évaluation des dégâts de la tornade

La tornade de la semaine dernière a fait des dégâts considérables dans le nord de Somerset.

Pendant toute cette semaine, les experts des assurances ont évalué l'ampleur des dommages pour chaque propriété. Aucun bilan financier global n'est disponible pour le moment.

Ph.D.

SOCIÉTÉ

Pèlerinage annuel à Saint-Malo

Le rassemblement de la foi

Et s'il n'y avait plus de pèlerinage à Saint-Malo? Réponse de Marcel Collet, syndic et l'une des 10 personnes qui s'occupent de l'organisation de cette célébration annuelle de la Foi: «On dirait: on n'est plus à Saint-Malo!»

L'abbé Abel Noret, arrivé à Saint-Malo en novembre 1895, avait apporté, de la France, la grande dévotion à la Vierge Marie, celle de Notre-Dame de Lourdes. Dès le mois de juillet 1896, avec l'aide de ses paroissiens, il aménage une petite chapelle au pied d'une colline boisée, près d'une petite rivière. Le premier pèlerinage a lieu en septembre 1896 à ce site qu'on appelle «la Grotte».



photo: Lucien Chaput

L'abbé Joseph Choiselat (à droite), Marcel Collet et Hilda Robert devant la Grotte. «Ce qui me touche le plus», affirme l'abbé Choiselat, «ce n'est pas que ça a eu lieu dans le passé, mais que ça a bien lieu aujourd'hui».

Depuis, des milliers de catholiques se rendent à Saint-Malo pour participer au pèlerinage. Quelque 2 000 personnes étaient présentes l'an dernier. Des personnes venant d'un peu partout à travers la région et la province.

«Dans le temps, on venait à Saint-Malo une fois l'an, et c'était pour le pèlerinage», raconte Marcel Collet, originaire de Sainte-Élisabeth, établi à Saint-Malo depuis 1950. «Il y avait du monde qui venait à pied. C'était un peu spécial. Quand t'es petit gars, c'était un pique-nique. C'était quasiment comme Noël».

«Aujourd'hui, on le voit un peu différemment», ajoute Marcel Collet. «L'aspect religieux est plus important. Mais j'imagine que pour les enfants, c'est encore un pique-nique».

Ça avive la foi

L'abbé Joseph Choiselat, curé de la paroisse de Saint-Malo depuis 1987, a choisi le mot célébration pour décrire ce que représente le pèlerinage annuel. «Je trouve qu'un rassemblement comme celui du pèlerinage de Saint-Malo, ça avive la foi. Des gens qui se déplacent, qui viennent rencontrer d'autres frères et soeurs chrétiens, c'est un acte de foi. Ça indique qu'on est heureux dans notre foi, gratuitement».

«En fait, au pèlerinage, on célèbre notre foi. Bien sûr, il y a l'aspect de la Sainte Vierge. Ça fait partie de notre héritage catholique d'honorer la Vierge Marie, de demander qu'elle intercède en notre faveur. Au point de vue marial, lors du pèlerinage, on veut remercier le Seigneur de toutes les grâces qu'il nous a accordées, de nous avoir donné la Vierge Marie».

Pour ce qui est de l'aspect miraculeux parfois rattaché à l'image d'un pèlerinage, l'abbé Choiselat ne croit pas que c'est ce qui motive les gens. «Je n'ai jamais entendu de l'insistance sur cet aspect-là. Je suis porté à croire que la participation des personnes se fait plus gratuitement que ça. On est là pour célébrer notre foi, pour célébrer la Vierge Marie, bien que l'intercession divine ne soit pas exclue».

«Personne ne peut venir au pèlerinage sans être touché d'une façon ou d'une autre dans sa foi. Du moins, je suis convaincu de ça. Tous ceux qui viennent y gagnent quelque chose personnellement», ajoute le curé de Saint-Malo.

«Peut-être pas pendant la messe», renchérit à sa façon Marcel Collet. «Mais après, une personne va se dire: c'était du spécial».

Lucien CHAPUT

Beaucoup de travail pour les bénévoles

Ce n'est pas tombé du ciel!

Paisible. C'est le mot qui s'impose pour décrire le site de la «Grotte», où a lieu annuellement le pèlerinage de Saint-Malo. La colline boisée, le terrain aménagé, le ruisseau qui coule. Tout porte à une méditation sereine.

«Il y a des paroissiens qui vont là à tous les jours, pour prier» souligne l'abbé Joseph Choiselat, curé de Saint-Malo. «C'est la belle nature. Il n'y a pas de doute que la messe en plein air ajoute quelque chose au pèlerinage. Ça lui donne un air de fête».

Si les paroissiens de Saint-Malo peuvent être justement fiers du site de la Grotte et du sanctuaire, c'est grâce à des milliers d'heures de bénévolat de leur part. Comme explique Hilda Robert, syndic et l'une des responsables du pèlerinage: «Tant que tu n'es pas impliqué, tu ne sais vraiment pas combien d'ouvrage que ça peut être. Une fois impliquée, tu te rends compte que tout ça ne nous est pas tombé du ciel».

Cette année, le comité responsable du site et du pèlerinage a décidé de rendre le lieu plus accessible. «Ce n'est pas facile pour des personnes âgées de descendre la colline», explique le syndic Marcel Collet. «Cette année, on pourra descendre ces personnes en bas en voiture. Aller au pèlerinage, mais ne pas pouvoir descendre en bas, ce n'est pas pareil».

Rappelons que le pèlerinage de Saint-Malo a lieu le dimanche 13 août sous la présidence de Mgr Antoine Hacault. La messe solennelle a lieu à 10h45. Une deuxième messe est dite à 16h, précédée d'une heure de prières et de prédication de 14h30 à 15h30.

L.C.

Des événements à signaler? Composez le 237-4823



La Caisse populaire de Sainte-Anne, construite en 1955. Les gens préféraient traiter d'affaires dans des endroits publics que dans des maisons privées. (Source: De la table de cuisine à la rue principale)

Le 13 août: la Caisse fête son 50e

Le dimanche 13 août, la Caisse populaire de Sainte-Anne célèbre son 50e anniversaire. Les festivités débutent à 15h00 avec une messe.

«Nous avons l'honneur d'avoir la Maîtrise de Fribourg comme invités. Le choeur va chanter à la messe de 15h00, et plus tard dans la soirée vers 19h00», rappelle Annette Charrière.

Suivant la messe, il y a des cocktails à la salle de la Légion à Sainte-Anne. Le banquet a lieu à 18h00. Louis Bernardin, président de la Caisse, souligne: «Il y aura des cérémonies officielles mais pas de longs discours.»

Un livret de 20 pages sera distribué au banquet. Annette Charrière souligne: «Nous avons recueilli des faits historiques saillants, des anecdotes à partir des anciens procès-verbaux.»

Dans la semaine qui a précédé le 13 août, la Caisse a offert un service de photos de famille. Le but était d'avertir les gens que la Caisse a 50 ans cette année.

Les réparations et rénovations à la bâtisse de la Caisse sont censées être terminées à temps pour le 13 août.

Karine BEAUDETTE



photo: Karine Beaudette

Annette Charrière, présidente des activités du 50e anniversaire, et Louis Bernardin, président de la Caisse populaire de Sainte-Anne. La Caisse subit des changements radicaux depuis la fermeture de la Banque de Montréal.

Une augmentation de l'actif et des transactions

La Caisse populaire de Sainte-Anne connaît une période de modifications, surtout depuis la fermeture de la succursale de la Banque de Montréal en janvier 1989.

«La Caisse subit des changements radicaux. On a eu une augmentation de 4 ou 5 millions d'actif. Il y a plus de transactions, et en général, plus de traffic dans la maison», constate le président de la Caisse, Louis Bernardin.

«Mais le personnel a pu absorber les changements. Ça ne change pas grand chose au travail, sauf une augmentation d'heures pour les caissières. Ça rend la caisse plus viable, plus intéressante pour le personnel. Et plus attrayante pour les gens de Sainte-Anne. Ils n'iront pas chercher ailleurs.»

«La bâtisse fête son 12e anniversaire cette année, et nous nous sommes permis des rénovations majeures. Entre autres, nous avons installé une nouvelle pièce pour un guichet automatique qui devrait arriver dans 1 ou 2 mois.»

«On a commandé le guichet il y a plus de 6 mois. C'est pour répondre aux goûts des membres qui sont devenus un peu gâtés avec le temps.»

K. B.



Les débuts de la Caisse populaire

Des administrateurs

La Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes a été constituée le 21 août 1939. Il y avait 17 sociétaires à la fondation de la Caisse, et un actif de 1 114,53$. Le premier conseil d'administration était composé de Conrad Gauthier (président), Omer Tougas (vice-président), Marius Magnan (secrétaire-trésorier), Alexandre Fabas et Jean Perrin. De ce conseil, La Liberté a pu rejoindre un membre.

Alexandre Fabas

(conseiller de 1939 à 1940)

«Je ne me souviens pas de grand chose. Il y a cinquante ans de cela! Et je suis déménagé à Saint-Boniface l'année suivante.»

photo: Karine Beaudette

Alexandre Fabas, conseiller au premier conseil d'administration en 1939.

«Je me souviens que nous avons eu nos réunions dans une petite salle à l'arrière de l'église. C'est là que la Caisse a commencé. C'était un défi de commencer la chose puisque c'était quelque chose d'assez nouveau. Mais les gens commençaient à connaître la coopération et nous n'avons pas eu trop de difficultés. C'est l'abbé Couture qui s'occupait de ça dans le temps.»

«Au début, le principe était le même qu'aujourd'hui. L'argent des membres va dans la Caisse, et sert ensuite à faire des prêts. On achetait sa part, 5$ je crois, et c'est avec ça que les gens commençaient. Ensuite, il y avait quelques dépôts.»

«J'ai été initié pas mal raide!»

Robert Arbez

(gérant de 1947 à 1950, puis membre du comité de surveillance)

«Quand je suis arrivé de l'Angleterre (l'armée de l'air), le gérant de la Caisse avait lâché son poste. Alors, on m'a approché pour que je m'occupe de la Caisse.»

«Je n'avais jamais vu ça, une caisse. Je n'en avais jamais entendu parler. Le bureau était fermé, alors j'ai déterré les livres. Les livres ne balançaient pas du tout. J'ai été initié pas mal raide! Mais, c'était une belle expérience.»



photo: Karine Beaudette

Robert Arbez, directeur de la Caisse de 1947 à 1950.

«Ça m'a pris environ un an pour apprendre qu'il y avait un actif et un passif, et qu'il fallait faire des entrées doubles. Je me souviens de mon premier client: Auguste Desrosiers. Il avait fait un dépôt et j'avais oublié de faire signer le reçu. Je suis parti en bicyclette et ça m'a pris un demi mille pour rattraper mon client!»

«En 1947, l'actif était de 65 000$. En trois ans, je l'avais augmenté d'à peine 20 000$. Alors, j'ai suggéré que Mme Annie Desautels me succède. Je pensais qu'elle ferait une saprée belle job. En effet, en trois ans, elle a réussi à augmenter l'actif à trois quarts de million.»

«Je dois dire que les Métis de la Coulée m'ont beaucoup aidé. Ils étaient parmi mes meilleurs clients.»

à Sainte-Anne-des-Chênes

se souviennent

spécial 50e

Camille Chaput *(président du conseil d'administration de 1951 à 1957)*

«M. Gilbert Brunette, gérant, a soudainement lâché son poste. Après quelques années, Mme Annie Desautels a repris et c'est vraiment là que la Caisse a commencé à grossir. C'est elle qui a bâti la Caisse. Les gens avaient confiance en elle.»(1)

«La Caisse se trouvait dans son petit magasin. C'était petit et froid. La Caisse a acheté la propriété, a détruit la bâtisse et rebâtit en neuf. Je crois que c'était environ en 1956. Cette bâtisse est aujourd'hui le bureau du village.»

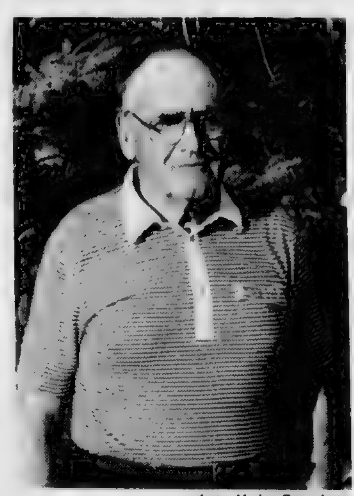


photo: Karine Beaudette

Camille Chaput, président de la Caisse de 1951 à 1957.

Joseph Tougas *(président de 1957 à 1960, puis directeur de 1970 à 1983)*

«Je me rappelle que la Caisse est sortie du magasin de Mme Desautels pour aller dans la construction neuve. C'était assez grand: 30' par 40'. Il y avait un coffre-fort en arrière de la nouvelle bâtisse pour la sécurité.»

«On était tout près du million pour l'actif. En 1957, il y avait environ 600 personnes au village, et de ceux-là, 400 étaient membres de la Caisse.»

«Réellement, la Caisse a commencé à grossir avec la nouvelle bâtisse, et ça a continué graduellement. On n'a pas eu de gros problèmes. Après que ça a été commencé, tout a bien été. C'est les 10 premières années qui ont été difficiles. Ce n'était pas fameux jusqu'en 1950 quand Annie Desautels est arrivée.»

Propos recueillis par Karine BEAUDETTE

(1) Annie Desautels a reçu l'Ordre du Mérite coopératif du Manitoba en 1962. Elle a été directrice générale de la Caisse de 1950 à 1964.



En 1962, Annie Desautels reçoit l'Ordre de Mérite Coopératif du Manitoba des mains de Léo Rémillard. Annie Desautels a été directrice de la Caisse populaire de Sainte-Anne-des-Chênes de 1950 à 1964.



DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4

recherche

des enseignant(e)s pour le **Collège Béliveau** (immersion):

1) Anglais ou français, 9e à la 12e année
Poste à temps plein (1.0)
2) Comptabilité 202 et MA201, 10e et 11e années
Poste à temps partiel (.29), le matin

Date d'entrée en fonctions: le 30 août 1989

On vous prie de prendre contact avec:

Jean-Yves Rochon
Directeur
Collège Béliveau
296, chemin Speers
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1M7

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE Nº 4 WINNIPEG (MANITOBA)

recherche

un(e) enseignant(e) à temps plein (1.0), au **Collège Louis-Riel** (programme français), 7e et 8e années: anglais et autres matières.

Date d'entrée en fonctions: le 30 août 1989.

On vous prie de prendre contact avec:

Monsieur Roger Druwe, directeur
Collège Louis-Riel
585, rue St-Jean-Baptiste
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2Y2
Tél.: (204) 237-8927

EMPLOIS



Communauté religieuse masculine - catholique

recherche un(e)

secrétaire-réceptionniste à temps plein

Le(la) candidat(e) doit être compétent(e) pour travailler sur ordinateur IBM et Wordstar 2000 ainsi que bilingue français et anglais.

Excellents avantages sociaux.

Salaire négociable.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au:

(403) 488-4767
entre 8h15 et 16h00
du lundi au vendredi

CKSB

recherche

Commis de bureau à temps partiel

Chargé(e) d'exécuter les tâches habituelles d'un emploi de bureau.

Exigences: détenir un diplôme d'études sedondaires et avoir un certificat d'une école commerciale ou l'équivalent.

Poste temporaire du **15 septembre 1989 au 3 juin 1990**, du lundi au vendredi.

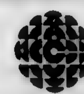
Salaire selon convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae et/ou remplir un formulaire d'offre de service, **avant le 21 août.**

Adresser à:

René Fontaine
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

Les pratiques de Radio-Canada sont conformes à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
CKSB / Manitoba

CKSB

recherche

reporter/rédacteur

Chargé de la préparation et de la présentation de la revue de presse à l'émission Radio-Réveil et de l'exécution de toutes les tâches de reportage et/ou de rédaction de nouvelles.

Doit détenir un diplôme universitaire et avoir trois années ou plus d'expérience dans le domaine journalistique ou dans un domaine connexe.

Poste temporaire du **5 septembre 1989 au 3 juin 1990**, du lundi au vendredi de 05h00 à 13h00.

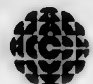
Salaire selon la convention collective.

Pour plus de renseignements, s'adresser à Nadine Bouché au 786-0240, avant 13h00.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae **avant le 21 août à:**

René Fontaine
CKSB
607, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2

Les pratiques de Radio-Canada sont conformes à la Loi sur l'équité en matière d'emploi.



Radio-Canada
CKSB / Manitoba

Explorations dans les arts

Le programme Explorations du Conseil des Arts du Canada offre des subventions pour la réalisation de projets novateurs qui abordent la création artistique de façon nouvelle, s'inspirent de plus d'une discipline ou répondent à des besoins précis dans l'évolution de l'activité artistique.

Tout particulier, groupe, ou organisme sans but lucratif ayant un projet original et bien conçu peut présenter une demande. Les propositions sont évaluées par des comités de sélection régionaux. Le processus dure environ quatre mois.

La date limite pour soumettre un formulaire de demande au prochain concours est le **15 septembre.** La date limite du concours suivant est le **15 janvier.**

Toute question concernant l'admissibilité d'un projet doit être réglée bien avant ces dates. Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'une brève description du projet et d'un curriculum vitae de la personne responsable du projet.

Pour renseignements, écrire à:



Explorations
Conseil des Arts du Canada
C.P. 1047
Ottawa (Ontario) K1P 5V8



La Fédération provinciale des comités de parents

est à la recherche d'un(e)

coordonnateur(trice)
(poste à plein temps)

Cette personne sera mise au service des comités de parents du secteur des écoles publiques et aura comme mandat de:

- agir comme personne ressource auprès des comités de parents;
- aider les comités de parents à mettre sur pied le modèle de fonctionnement tel qu'adopté par l'assemblée générale, le 18 mars dernier;
- coordonner les activités déterminées par les responsables de secteur au niveau des comités de parents;
- fournir aux comités de parents les outils nécessaires pour faciliter leurs interventions;
- être le lien administratif entre la F.P.C.P. et les comités de parents.

Conditions d'admissibilité:

- excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- bonne connaissance du système éducatif manitobain;
- doit pouvoir se déplacer en milieu rural et urbain;
- facilité de communication;
- doit pouvoir travailler en soirée et en fin de semaine.

Salaire: à négocier

Date d'entrée en fonctions: à déterminer

Si vous êtes intéressé à ce poste, veuillez faire parvenir votre demande avant **le 21 août 1989 à:**

La Fédération provinciale des comités de parents
169, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T3

Coordonnateur(trice) provincial(e)

emploi à plein temps

Fonctions:

- Coordonner toutes les activités du bureau du district, y compris la planification et l'évaluation des programmes.
- Voir à l'administration générale du bureau Guide et du Magasin Guide.
- Coordonner les sessions de formation des animatrices.
- Organiser des réunions dans le but de rencontrer les parents et d'éveiller en eux un intérêt au mouvement guide et de susciter parmi eux de nouveaux chefs.
- Voir à l'avancement du guidisme dans les paroisses où le mouvement est actif.
- Créer et maintenir des liens avec les autres organismes du diocèse.
- Assurer les services du secrétariat.
- Voir à ce que les activités de chaque programme reflètent les objectifs.
- Aider à la planification et à la préparation de demandes d'octroi, prévisions budgétaires des divers programmes.
- Coordonner divers activités avec le permanent scout.

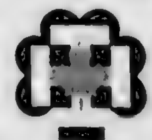
Qualifications requises:

- Bonne connaissance du français et de l'anglais, écrit et parlé
- Connaissance du guidisme manitobain
- Capacité de travailler seul et en équipe
- Capacité d'organisation et d'initiative
- Expérience en animation de groupe

Salaire: à négocier

Entrée en fonctions: le 21 août 1989

Veuillez envoyer votre curriculum vitae avant **le 16 août 1989.**



Comité du personnel
Guides Catholiques du Canada
466, rue Aulneau
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2V7

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CLOVIS BAUDRY, du village de Sainte-Agathe, au Manitoba, fermier à la retraite.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 201-185, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 16 septembre 1989.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois d'août 1989.

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Laurent G. Marcoux, c.r.
Procureurs de la succession

Coût des nécrologies:
10$ pour 100 mots;
20$ pour 150 mots.
Photo: 8$.

EMPLOIS

SAINT-PIERRE-JOLYS

Coup de neuf pour l'aréna

Le village de Saint-Pierre-Jolys vient de débloquer 25 000$ s'ajoutant aux 50 000$ de la province pour la rénovation de l'aréna qui devrait commencer dans la troisième semaine du mois d'août.

«C'était le temps», indique Maurice Gagné, le représentant du conseil municipal au comité du centre récréatif. L'aréna date de 1953, elle avait besoin de beaucoup de travaux, notamment pour la salle paroissiale attenante.

Le toit, les sanitaires, la cuisine et le vestiaire de la salle paroissiale seront refaits, ainsi que la cantine et la salle d'attente de l'aréna proprement dite.

Avec ses travaux qui seront effectués par l'entreprise Robidoux Lumber de Saint-Pierre-Jolys, l'aréna aura reçu le coup de neuf nécessaire selon Maurice Gagné : «On devrait être bon pour une dizaine d'années si l'entretien est bien fait.»

Ph.D.

SUD-EST

Une meilleure coordination régionale

Cinq municipalités du Sud-Est viennent de former le Comité de développement et de planification du Sud-Est pour assurer une meilleure coordination régionale.

Les municipalités concernées sont : La Broquerie, Saint-Anne, Niverville, Hanover, Steinbach. Chacune d'entre elles délègue deux conseillers pour les réunions mensuelles.

L'une des premières tâches du comité est de faire en sorte que la décentralisation promise par la province entre dans les faits. Il va proposer l'installation des ministères chargés de questions régionales en région. Ainsi La Broquerie pourrait être candidate à l'installation d'un ministère sur son territoire.

Ph.D.

LA BROQUERIE

Une aubaine pour les impôts?

Les conseillers municipaux de La Broquerie ont demandé des précisions à l'administration provinciale concernant le nouveau système de calcul des impôts municipaux.

Ce nouveau système devrait entrer en fonction en 1990. D'après l'information reçue par les conseillers de La Broquerie, ce nouveau système pourrait être très intéressant pour les résidants du villages.

Auparavant, l'évaluation des impôts basée sur le coût de construction ne faisait pas de distinction entre les différentes localisations. Dans le nouveau système, l'évaluation pourrait au contraire être faite en fonction de la valeur de revente des biens. Les terrains de La Broquerie n'étant pas évalués à une forte valeur, cela pourrait être tout bénéfice pour les résidants.

Ph.D.

Redécouvrir le sens du pèlerinage à Saint-Malo

En fin de semaine, l'Église de Saint-Boniface est conviée à la grotte de Saint-Malo pour le pèlerinage annuel en l'honneur de Notre-Dame-de-Lourdes.



Claude BLANCHETTE
prêtre

Un pèlerinage en 89? Est-ce que ça encore du sens? Ou n'est-ce qu'un relent pieux du passé révolu?

D'abord, un peu d'histoire.

Les pèlerinages semblent avoir pris naissance dans l'Église avec la paix constantinienne au début du IVe siècle. Des baptisés se rendaient alors aux lieux saints à Jérusalem et en Palestine pour revivre les grands événements de la vie de Jésus.

Naîtront alors les pèlerinages aux tombeaux des martyrs qui se multiplieront dans la seconde moitié du IVe siècle. Parmi les plus notables, retenons les visites faites par des gens des pays christianisés aux tombeaux de Pierre (sur la colline vaticane) et de Paul (sur la voie d'Ostie) à Rome.

Plusieurs motifs poussent ceux-ci à se mettre en route.

Le pèlerin veut «voir» un lieu, une relique, un personnage. Ceci le conduit à la contemplation des réalités spirituelles et à l'accroissement de la charité.

On se déplace aussi pour prier et adorer, car ces lieux saints ne sont-ils pas la demeure privilégiée de Dieu au milieu de son peuple?

D'autres se mettent en route pour accomplir un voeu, soit en action de grâce pour une faveur obtenue, soit encore en signe de pénitence pour obtenir le pardon de Dieu.

La réaction par les «pieds»

Certains se déplaceront vers un lieu de pèlerinage afin d'y demeurer jusqu'à leur mort. Aussi, sous-jacent à cette pratique, il y a le désir d'être enterré aussi près que possible d'un(e) saint(e).

La prière du pèlerin, c'est aussi une demande. Il y aura donc les personnes qui cherchent une guérison ou une faveur spéciale, et les sites de pèlerinage deviendront, en certains cas, des lieux de guérisons miraculeuses.

Enfin, notons que certains sont à la recherche de reliques afin de rapporter chez eux cette «sainteté» rattachée au lieu ou à la personne.

Tous ces motifs s'entrelacent dans une grande démarche de foi et d'espérance, dans un vouloir de conversion et de purification, dans la réalisation par les «pieds» et la chaleur de la route que nous sommes un peuple en marche vers le Royaume, qui ne doit pas s'attacher aux choses qui passent.

C'est véritablement sur le fond de cette grande Tradition de l'Église que se célèbre le pèlerinage à Saint-Malo.

N'avons-nous pas à redécouvrir le sens de cette démarche? Tout comme les baptisés des jours passés, n'avons-nous pas besoin de faire l'expérience du déplacement pour nous rendre compte, vicéralement, que nous sommes un peuple en marche?

N'avons-nous pas, nous aussi, besoin de nous relancer sur le chemin de la conversion, en acceptant de laisser nos aises et nos sécurités, et nous mettre en marche?

Dans les temps anciens, les pèlerins marchaient des semaines et des mois durant, sur des routes dangereuses.

Aujourd'hui, nous n'avons qu'à sauter dans la voiture.

Alors, qui osera?

SAINT-LAZARE

Succès financier pour les aînés

«La Journée des pionniers a très bien été. Nous avons ramassé 4 200$. Avec les dépenses, nous devrions mettre de côté 2 500$ ou 3 000$», signale Paulette Selby, secrétaire du Club des aînés de Saint-Lazare.

Le Club des aînés du Fort Ellice organise depuis 3 ans la Journée des pionniers sur le site de l'ancien Fort Ellice afin de recueillir des fonds pour la construction d'un centre d'accueil et de loisirs pour les aînés de Saint-Lazare.

«Tout ce qui était planifié s'est réalisé. Les gens ont bien aimé jouer à la balle pour le plaisir de jouer en famille. Le tournoi était censé se terminer à 19h, mais les gens étaient encore sur le champ à 20h.»

«Plus de 1 000 personnes sont venues. A la barrière, seulement les adultes payaient et il y en a eu entre 500 et 600. Sans compter les enfants, et il y en avait autant que les adultes!»

«Ernest Fouillard est venu avec un vingtaine de ses autos. Les gens ont aimé ça. Les autres, George Erwing et David Deggar du Manitoba Classic and Antique Auto Club n'ont pas pu se rendre», précise la secrétaire, Paulette Selby.

Karine BEAUDETTE

QUIZ

Où se trouve cette maison?



photo: Laurent Gimenez

QUESTIONS

1. Où se trouve cette maison et à qui appartenait-elle?

2. Deux rivières du Manitoba sont parmi les 10 plus longues au Canada. Lesquelles?

3. Le corps a-t-il toujours une température constante de 37°C (98,6°F)?

4. Qui a inventé le tee pour le golf?

RÉPONSES

1. Cette maison qui date du début des années 70, appartenait à Pascal Breland de la région de Saint-François-Xavier. La maison a été déménagée à 1 mille et quart à l'ouest de son site original.

La Société historique de Saint-François-Xavier a l'intention de faire un musée de la maison Breland. Estelle Fleury de la Société historique précise: «On veut refaire le plancher et les fenêtres, rebâtir quelques armoires, installer l'électricité, mettre une nouvelle porte et la peindre à la chaux.»

«Ensuite, la Société historique va mettre des articles dans la maison, des dons des gens du voisinage.»

2. La rivière Nelson (2 575 km) et la rivière Churchill (1 609 km) sont respectivement 4e et 8e parmi les 10 plus longues rivières au Canada.

La plus longue rivière au Canada est la Mackenzie aux Territoires du Nord-Ouest avec 4 241 km.

3. Non. Le 37°C est une valeur standard, mais c'est très normal que la température du corps soit de 1,1°C (2°F) au-dessous ou au-dessus de la norme. Sur une période de 24 heures, la température baisse pendant la nuit, et s'élève vers la fin de l'après-midi.

Quelques facteurs jouent sur la température. La variation peut être déclenchée en faisant de l'exercice, en mangeant, ou simplement quand le corps transforme la nourriture en énergie.

Aussi, l'endroit où on mesure la température a un effet sur sa valeur. Sous l'aisselle, la température est environ 0,5°C (1°F) inférieure à l'intérieur de la bouche.

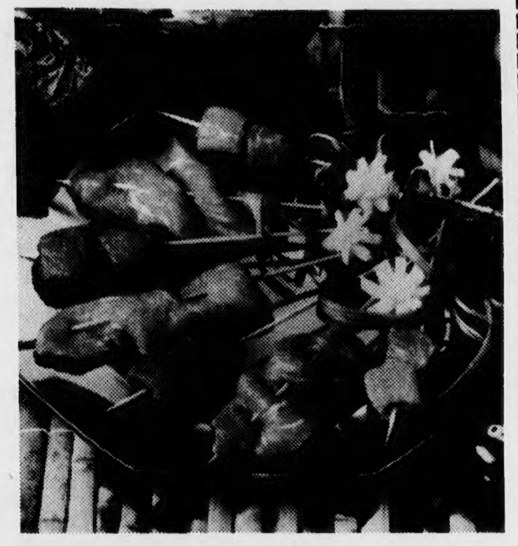
4. Avant le tee, les golfeurs se servaient d'un petit tas de sable. Le dentiste William Lowell de South Orange, New Jersey n'aimait pas se salir les mains. Alors, quand il a commencé à jouer au golf en 1921, il s'est sculpté un tee avec ses instruments dentaires.

Ses fils ont trouvé l'idée bonne et en 1924, le docteur Lowell a reçu son brevet d'invention. 70 millions de Reddy Tees ont été vendus à travers le monde avant que la compagnie du dentiste ferme ses portes à cause de la concurrence.

Compilé par Karine BEAUDETTE

RECETTES

Brochettes de boeuf



Une recette pour 12 brochettes.

Les brochettes Saté, à la mode indonésienne, se préparent en moins de 20 minutes et conviennent à un repas familial aussi bien qu'à une réception. Elles apportent une touche d'exotisme et cela, en légèreté!

Brochettes Saté

- *2,2 lb (1 kg) bifteck de ronde ou de surlonge de boeuf, environ 3/4 po. (2 cm) d'épaisseur*
- *3/4 tasse (175 mL) sauce soja*
- *3/4 tasse (175 mL) sherry*
- *3/4 c. à thé (4 mL) jus de citron*

Trancher le bifteck en languettes ou en cubes. Mélanger la sauce soja, le sherry et le jus de citron. Ajouter la viande; couvrir et laisser mariner au froid pendant 2 heures pour la ronde et 20 minutes pour la surlonge.

Remuer de temps à autre. Retirer la viande de la marinade et bien égoutter. Enfiler 1 ou 2 languettes ou cubes sur de petites brochettes.

Si des brochettes en bois sont utilisées, couvrir les bouts exposés de papier d'aluminium. Faire griller quelques minutes jusqu'au degré de cuisson désiré. Donne 12 brochettes.

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants.
moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines);
21 à 28 mots (6$ ou 9$);
29 à 35 mots (7$ ou 10,50$);
35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

CARPET WAREHOUSE: payez et emportez seulement. Lawnturf, à partir de 2,98$ la verge carrée. Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v2. Tapis à endos Kanga de 12,49$ sq. gd.. Des centaines de fins de rouleaux, tapis, prélarts économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald, A & R Carpet Barn, 233-3061.
078-

À VENDRE: Près du lac Riviera, 2 milles à l'est de Sainte-Anne, grands lots, 2 acres. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
311-

À VENDRE: Lorette - Lots 100 x 150, beaux arbres, égouts, eau, gaz. Paul Suburban Homes Ltd. 284-9686 ou 1-883-2434.
312-

À VENDRE: Il reste encore quelques terrains au nord de St-Boniface pour ceux qui désirent créer et faire construire leur maison sur mesure dans le quartier historique et culturel de la ville. Pour obtenir une brochure gratuite, téléphonez à la Compagnie de développement Voyageur Ltée (DVL) au 957-0184.
373-

À VENDRE: un commerce: centre esthétique de soins personnels variés et de ventes de produits. Très moderne et très rentable. Loyer raisonnable et bail à long terme. Composez le 269-1178.
671-

À VENDRE: St-Boniface, 65 000$. Condo de 2 ch. à coucher, coin salle-à-manger, balcon, poêle et réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse. Air climatisé. Âgé de 2 ans. Appelez Nap chez Sherlock Homes au 237-8878, sur 24.
685-

À LOUER: à Saint-Boniface, 543, rue DesMeurons, près de l'école Provencher. 2 appartements de 2 chambres à coucher, inclut réfrigérateur, poêle, air climatisé, lave-vaisselle, stationnement. Laveuse et sécheuse payantes disponibles. Libre le 1er septembre pour 495$/mois. Composez le 235-1392.
687-

À LOUER: Saint-Boniface, 3 pièces 1/2, 1 chambre à coucher, libre le 1er septembre, garage inclus, rue Edgewood. 300$ par mois. Appelez au 237-7673. Personne tranquille ou couple.
690-

CHERCHEZ-VOUS une gardienne à domicile? Demeurez-vous à Saint-Boniface, de préférence non loin de l'école Taché? Je suis peut-être la maman à qui vous désirez confier votre enfant et suis disposée à me rendre chez vous à compter du mois de septembre. 1-866-3544.
691-

À LOUER: boul. Provencher, bungalow, 2 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger, salle de séjour au sous-sol avec toilette. Garage, abri d'auto pour 2 voitures, air climatisé central, tout près de tout. 575$ par mois plus services. Libre le 1er sept. Appelez au 233-5645, après 17h.
693-

ON DEMANDE personnes fiables avec 3 références voulant faire du volontariat pour rétablir l'ordre dans résidence d'une personne âgée. Récompense promise en temps et lieu. Composez le 233-1844.
694-

URGENT BESOIN d'un(e) professeur(e) privé(e) de piano pour septembre. Localité à majorité francophone de l'Ontario-Nord. S.v. p. contacter: Jacqueline Lafrance, C.P. 190, Hearst (Ontario) P0L 1N0.
696-

À LA RECHERCHE d'une étudiante pour partager un appartement de 2 chambres de sept. à avril. (2 min. du Collège). Libre immédiatement. Composez le 237-6961. 220$/mois.
697-

À LOUER: une «bachelor suite» à Saint-Boniface, rue Desautels, 300$ par mois inclut tous les services. Appeler Louis au 237-5238 jusqu'à 19h et au 257-8405 après 19h.
699-

VENTE PRIVÉE: maison sur la Notre Dame, près de la rue Archibald, un étage 1/2, 5 pièces inclut 2 ch. à coucher, air climatisé, chauffage au gaz naturel, beau grand lot de 40' x 122' avec garage. Possession immédiate. Extérieur rénové, sans entretien. Peinture nouvelle à l'intérieur. Appeler Louis au 237-5238 jusqu'à 19h et au 257-8405 après 19h.
700-

À VENDRE: Ford 1975 3 tonnes, tombereau 2 vitesses, essieu 1 500$ o.m.o. Pour plus d'information appelez Louis St-Pierre au 233-0374.
701-

RECHERCHE GARDIENNE pour 3 enfants près de l'école Lacerte. 1 enfant de 3 ans temps plein, 5 ans après-midi, 8 ans avant et après l'école. Composez le 255-2609.
702-

RECHERCHE GARDIENNE bilingue à River Heights pour fille âgée de deux ans. Quatre heures par jour. Salaire négociable. Au 488-8961.
703-

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher au 501, Langevin. Service de buanderie gratuit. Stationnement, électricité inclus. Appelez au 256-3999.
704-

GARDIENNE DEMANDÉE: Nous cherchons une personne résidant de préférence dans le quartier Southdale qui garderait chez elle une fillette de 3 ans, du lundi au vendredi, de septembre à juin. Salaire à négocier. Appelez au 257-6145.
705-

RECHERCHE GARDIEN(NE): qui pourrait garder chez moi à River Park South un enfant de 5 ans de 7h30 à 12h30 du lundi au vendredi. Appelez au 253-8027.
706-

À LOUER: rue de la Morénie, grande chambre meublée avec accès à la cuisine et à une laveuse et sécheuse. Appelez au 233-6166.
707-

À LOUER: St-Boniface, près du Collège, appartement d'une chambre à coucher. 376$ inclut stationnement, chauffage, eau et facilités de lavage. Composez le 233-9333.
708-

À LOUER: 505, Langevin, St-Boniface, près du Collège, appartement d'une chambre à coucher complètement renové. 400$ inclut stationnement, chauffage, eau et facilités de lavage. Composez le 233-9333
709-

JEUNE HOMME à la recherche d'emploi pour septembre, plein temps ou à temps partiel. Appeler au 233-1997 ou au 233-4136 le jour, et au 255-5326 après 16h30.
710-

À LOUER: St-Boniface, bel appartement, 2 chambres à coucher, libre le 1er septembre. 420$ inclut stationnement, etc. près de tous services. 256-6117.
711-

FACILES ET EFFICACES: les petites annonces dans La Liberté.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B.
Antoine G. Fréchette B.A., CERT. ED., LL.B.
Léandre G. Buissé B.A., B.S.W., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4 Tél.: 233-0614
Succursale à la Caisse populaire d'Ile-des-Chênes.
Pour rendez-vous, composer le 878-3765 ou 233-0614

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue • Kushnier
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N.Kushnier, B.A., LL.B.
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
N° de FAX: 233-2689

Ronald Guay
300, boulevard PROVENCHER
R2H 0G7
Tél.: 233-6659
Fax: 231-1950

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett
Léo.V. Teillet
Denyse T. Côté
Avocat-conseil
Laurent G. Marcoux, c.r.
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

MÉTIERS

Guy J.O. Préfontaine, B.E.S., M. Arch.
Diplômé en architecture
Disponible pour entreprendre le dessin architectural de maisons et immeubles.
Spécialisation: le style du Domaine Marius-Benoist.
453-2197

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
«Du début à la fin, quels que soient vos besoins».
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Sainte-Anne (MB)
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

Suzanne B. Gareau
service de secrétariat
(français et anglais)
• traitement de textes • dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires • rapports financiers
470, rue Langevin Tél. 233-0436

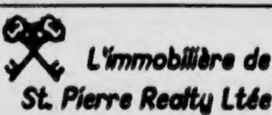
PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc.

ABONNE-TOI!

Juste 5 renseignements très importants

Nom .... Prénom ....

Adresse ....

Un an (Manitoba) 21$ ☐ hors province 25$ ☐
Deux ans (Manitoba) 39$ ☐ hors province 50$ ☐

Écrivez votre chèque ou mandat poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à: La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

LA LIBERTÉ

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

DR. R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boul. Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées



• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405 Bertrand Ave.
233-7864
"Perpetuating the memory of Manitobans since 1910..."

COMPTABLES AGRÉES

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
Comptables agréés et consultants en affaires

Associés
André G. Couture, c.a.
Gabriel J. Forest, f.c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.

Principal
Gérald C. Labossière, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Tél.: (204) 956-0550
Fax: (204) 944-1020

BDO GUENETTE CHAPUT

ASSOCIÉS: Lucien Guenette, c.a. · Gilles Chaput, c.a. · Arthur Chaput, c.a. · André Blondeau, c.a.

ADJOINTS: Raymond Desrochers, c.a. · Maurice Morissette, c.a. · Paul Prenovault, c.a · James Doer, c.a. · Russell Paradoski, c.a. · Richard Senez, c.a.

INTERNATIONAL **BDO BINDER**
Comptables agréés
Conseillers en administration
262 Marion
Winnipeg, Manitoba R2H 0T7
Telephone: (204) 233-8593
Telefax: (204) 237-0134

GARAGISTES

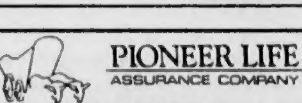
RNR TRANSMISSION
ROBERT & NORBERT TOUCHETTE
PROPRIÉTAIRES
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Tél.: (204) 255-2769



Claude P. Lépine
Représentant
Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)
Autos neuves & usagées

ASSUREURS

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC



Lucien NAYET, agent
C.P. 401, Saint-Pierre-Jolys, R0A 1V0
Je peux vous aider dans vos recherches de solutions financières, assurance-vie, retraite, etc. Aucune obligation. Composez le 235-1759 ou le 433-7899 (à frais virés)

GUS PAINCHAUD
assurances
• vie • auto • incendie • etc.
111, rue Marion, Saint-Boniface
Tél.: 233-5242 ou 233-2828

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4131
Adressez-vous à Maurice ou Émile



233-6083
Fire & Safety Equipment Ltd.
ÉQUIPEMENTS DE FEU ET DE SÉCURITÉ INDUSTRIELS
- extincteurs — Détecteurs de fumée - Respirateurs
- Lampes de secours - Gants - Échelles
- Chaussures - Trousses de premiers soins - Escabeaux, etc...

lundi au vendredi: 8h00 à 17h00 · 9-846, rue Marion, Saint-Boniface R2J 0K6